

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE — RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol I

QUEBEC, SAMEDI, 16 SEPTEMBRE 1876

No. 17

QUEBEC, 16 SEPTEMBRE 1876.

Qu'est-ce qu'un Programmiste?

Il ne serait peut-être pas hors de propos de rappeler à nos lecteurs ce que signifie ce mot dans toute son étendue, et de faire voir à quelle espèce d'hommes il s'applique. Chaque pays a des mots particuliers pour désigner certaine catégorie d'individus professant tels ou tels principes, tel ou tel système, soit en religion, en politique ou en finance. Ainsi en France, on désigne les catholiques ultras et remuants obéissant au mot d'ordre de Louis Veillot du nom de cléricaux; en Espagne, les hommes qui ont des idées absolutistes et inflexibles en politique sont appelés intransigeants, et aux Etats-Unis quand on veut parler de ceux qui voudraient donner une circulation illimitée au papier-monnaie on se sert du mot inflationnistes. Et, ici, au Canada, nous avons, depuis quelques années, une secte d'illuminés qu'on désigne sous le nom de *programmistes*. Presque tous nos lecteurs savent que ce mot fut d'abord employé pour qualifier les candidats qui, en 1872, avaient signé le fameux programme du chanoine Lamarche. Peu à peu ce mot fut pris dans une plus grande acception, et aujourd'hui on l'applique à tous ceux qui, dans ce pays-ci, sont mécontents des relations qui ont existé de tous temps et qui existent encore actuellement entre l'Eglise et l'Etat; et de plus, à tous ceux qui ne perdent pas une occasion, soit dans la presse, soit dans la chaire, soit dans leurs écrits, d'émettre des prétentions d'un autre âge—restes malheureux de traditions séculaires, respectables en leur temps, acceptées, il y a cinq ou six siècles, mais qui ne sauraient exciter de nos jours que le rire des gens instruits et sérieux.

En effet, le mot programmiste caractérise à présent un homme qui professe la théorie que le prêtre est au-dessus de tout droit positif, qu'il ne

peut être lié par aucune loi, qu'il peut commander à la raison humaine, même dans les choses que Dieu a laissées aux disputes des hommes; et qui, par conséquent foule aux pieds ce précepte du divin Maître: *mundum tradidit disputationibus eorum*, et méconnaît cette autre parole de Jésus-Christ: *Mon royaume n'est pas de ce monde*. Un programmiste, c'est un homme qui fait des efforts surhumains pour consacrer en ce pays l'idée de la suprématie ecclésiastique en tout ordre de choses. C'est un homme qui prêche partout, que le prêtre est le seul dispensateur de la vérité, même dans la sphère temporelle, et qui, par conséquent, soutient *mordicus* que le devoir de tout catholique dans l'appréciation des choses publiques est de se dépouiller de la raison que Dieu lui a donnée pour ne s'en rapporter qu'à son curé. C'est un homme qui prétend, que lorsqu'un prêtre a recours à la calomnie et à l'injure en pleine église pour satisfaire un pur antagonisme, on est obligé de tout endurer sans murmurer et de faire le mort, comme on dit vulgairement. C'est, de plus, un homme profondément hostile au progrès moderne, et qui va prêchant en tous lieux le despotisme temporel et spirituel. C'est un homme qui, comme le curé de St. Hilarion, traite de *têtes croches* et de *scandaleux* tous ceux qui prétendent penser et agir par eux-mêmes. Les programmistes, ce sont ces gens qui s'attaquent constamment aux principes qui servent de bases à notre constitution, en déversant, comme ils le font à tout propos, le ridicule et l'anathème sur la souveraineté du peuple, la liberté de conscience, la liberté de la presse et la liberté des cultes, principes qui sont les fondements de toutes nos libertés publiques et la sauvegarde de notre nationalité. Ce sont ces gens qui crient bien haut que les Parlements, les municipalités et les urnes d'élections sont les "*os décharnés d'Ezechiel*," et que les Universités ne sont que des "*cadavres fétides*," comme le disait, il n'y a pas longtemps encore, un des organes de la secte. Voilà

ce que c'est qu'un programmiste. Et, de grâce, qu'on ne dise pas que j'exagère et que je charge le tableau. Tout homme qui s'est tenu au courant de ce qui se passe au milieu de nous, depuis quelques années, a pu entendre le *Nouveau-Monde*, le *Franc-Parleur*, le *Journal des Trois-Rivières* et le *Courrier du Canada*, ces organes en titre de la secte, préconiser les idées et les principes que je viens d'énumérer. Tous les jours ces feuilles réactionnaires reproduisent des écrits qui tendent à déprécier les libertés populaires. Louis Veillot laisse-t-il tomber de sa plume ordurière quelques unes de ces brutales tirades dont il est coutumier, contre les institutions parlementaires, le suffrage populaire et le progrès moderne, qu'aussitôt la presse dévote s'en empare et les reproduit avec complaisance. Et pense-t-on que toutes ces attaques contre le *self-government* dans les autres pays ne tombent pas, par ricochet, sur le nôtre? Non, ce n'est pas impunément que les jeunes générations se nourrissent de ces théories absolutistes et surannées; et cela explique dans une certaine mesure pourquoi le Bas-Canada demeure stationnaire pendant que les autres provinces marchent, à pas de géant, dans la voie du progrès moral, intellectuel et matériel.

Il y a trois espèces de programmistes. Les convaincus, les hypocrites et les imbéciles. Les convaincus se sont les Luigi, les Lamarche et ces autres prêtres fanatisés par la lecture des De Maistre, des DeBonald, des Gaume et des de Ségur, écrivains qui professent des opinions théocratiques les plus impossibles, et dont l'idéal est le passé avec son cortège d'institutions bizarres et souvent contre nature. Ah! voilà des gens qui sont convaincus et qui sont préparés par leur éducation et leur état à devenir de grands fanatiques et de fiers intolérants. Ignorant ce qui se passe et germe autour d'eux, ils se croient encore en plein moyen-âge, et ils pensent qu'avec un peu d'efforts, ils pourront faire reculer l'humanité, sur ce petit coin de terre de l'Amérique, de trois ou quatre siècle en arrière. Ils s'imaginent qu'ils vont faire refleurir ce bon vieux temps où le prêtre était tout et le citoyen n'était qu'un zéro, qu'un être nul n'ayant aucune responsabilité et aucuns droits. Ces gens-là il faut les combattre sans doute, car ils sont dangereux, mais aussi il faut un peu les prendre en pitié, car leur folie et leur aveuglement sont bien grands.—Les hypocrites, ce sont les anciens chefs du parti conservateur et leurs organes *La Minerve*, le *Canadien*, etc., gens qui prennent des airs béats, font mille promesses qu'ils seraient prompts à ne pas tenir si, par impossible, ils remontaient au pouvoir à Ottawa. Ceux-ci sont dignes du plus profond mépris, car leur conduite prouve que l'appétit des hon-

neurs, l'amour du lucre, a remplacé chez eux les convictions. Ils flattent bassement les instincts réactionnaires du clergé pour s'en faire un allié dans les élections. Nos libertés publiques? c'est là le cadet de leurs soucis, car ils sont ambitieux et gueux. Grand bien leur fasse à tous! Mais ils peuvent être sûrs d'une chose, c'est que leur aplatissement actuel ne leur servira de rien, pas même à les enrichir.—En troisième lieu, viennent les imbéciles. Ah! de cette catégorie de gens il n'y a pas grand chose à dire; on en trouve à foison dans tous les pays; ils composent l'appoint le plus considérable de tous les partis conservateurs: sans eux il n'y aurait que fort peu de charlatans qui fissent fortune. Ceux-là sont dupes, battus et contents. Plaignons-les et tâchons, si possible, de leur ouvrir les yeux en leur démontrant qu'ils soutiennent des hommes prêts à faire passer leurs intérêts avant ceux du pays.

Voilà de quels éléments se composent la secte, qui n'ose encore s'attaquer ouvertement, il est vrai, à nos institutions parlementaires et au suffrage populaire, mais dont la tactique consiste à procéder par voie indirecte à la suppression de toute pensée individuelle d'abord, puis peu à peu à l'anéantissement de toute indépendance politique. Les meneurs savent bien qu'ils ne pourront jamais supprimer entièrement les institutions libres en ce pays, mais ils veulent en biaisant et par des voies souterraines en veuir aux mêmes fins, c'est-à-dire réduire le régime parlementaire à n'être plus qu'une illusion et une parodie. Ce qu'ils veulent, c'est de confisquer au profit d'hommes respectables sans doute, mais sans aucune expérience politique, toutes nos libertés si chèrement acquises. Et ils ne seront contents que quand il n'y aura plus dans chaque paroisse, qu'un grand électeur, le curé, et en parlement que des gens qui, comme les Langevin, les Masson, les Desjardins, les Desilet et les Tarte auront contribué à nous doter d'un ordre de choses, qui, si on le laisse s'implanter au milieu de nous, fera de notre province la dérision de toutes les autres peuples de ce continent. Le programmiste est donc un ennemi de la constitution qu'il faut combattre et terrasser à tout prix, si nous voulons rester dignes de ceux qui ont travaillé à nous conquérir nos droits et nos prérogatives de citoyens anglais.

ARISTIDES PICHÉ.

ÇA ET LÀ.

Dans notre dernier numéro nous disions que la requête que nous publiions alors présageait des tempêtes, et que la

grande guerre ecclésiastique, selon toute apparence, ne tarderait pas à sévir de nouveau au milieu de nous. Eh bien ! nos prévisions commencent déjà à se réaliser, car Luigi dans un récent numéro du *Franc-Parleur* vient de lancer son premier javelot. Il va sans dire que l'Université-Laval est le point de mire de ses coups. C'est là le "cadavre fétide" qui empeste le pays et dont il faut se débarrasser.

La semaine dernière l'Université-Laval a reçu de Rome un document important qui met le couronnement à l'œuvre fondé par le Séminaire de Québec. C'est une bulle de N. S. Père le Pape Pie IX qui, conformément au vœu de la S. Congrégation de la Propagande, donne à cette Université l'érection canonique solennelle. D'après la teneur de cette bulle Mgr. l'Archevêque de Québec a le titre de Chevalier Apostolique, et l'Université a pour Protecteur à Rome le Cardinal Préfet de la Propagande, *ex-officio*.

Cet honneur conféré à une institution détestée de Luigi, agace, comme de raison, les nerfs de celui-ci, et dans un des derniers numéros du *Franc-Parleur*, il publie un article où il cherche à démontrer, à l'aide d'insinuations perfides, que cela n'exonère pas l'Université des accusations portées contre elle, mais qu'au contraire le Pape emploie ce procédé pour surveiller plus attentivement à l'avenir une institution suspecte. Quel incorrigible monomane que ce Luigi ! il faut toujours qu'il attaque quelqu'un ou quelque chose. Il n'est content qu'à ce prix.

On devait s'y attendre. Le *Canadien* vient fraternellement à la rescousse du rédacteur du *Franc-Parleur*, surpris en flagrant délit de démonstration républicaine et libérale. Pour retirer le confrère du guépier où il s'est fourré maladroitement, l'organe de M. Langevin essaie, comme d'habitude, de dénaturer les faits. Ainsi il fait du héros de la démonstration républicaine de New-York, une sorte d'agneau royaliste fourvoyé par pur esprit national, dans une échauffourée à laquelle il n'aurait vu que du feu. De plus, il veut représenter Lafayette comme un homme indifférent en matière de système de gouvernement. Lafayette un homme indifférent sur la forme gouvernementale ! Allons donc ! Il faut compter énormément sur l'ignorance de ses lecteurs pour avoir l'audace d'affirmer d'un ton d'assurance une pareille fausseté. Consultons un peu l'histoire.

La déclaration d'indépendance des Etats-Unis fut acceptée par les représentants des états en révolte contre l'Angleterre, le 4 juillet 1776. Ce document ne renferme absolument que des doctrines que le *Franc-Parleur* et le *Canadien* ne cessent de condamner, de proclamer subversives. C'est en 1777 que Lafayette organisa, sous sa propre surveillance et à ses propres frais, une expédition pour venir en aide à des gens qui ne luttaient que dans le but bien déclaré d'établir leur indépendance et de l'appuyer uniquement sur la forme républicaine de gouvernement. "Prétendre aujourd'hui, dit le *National* auquel nous empruntons quelques-uns de ces renseignements historiques, que Lafayette était indifférent sur le résultat de ses sacrifices et de son dévouement ; qu'il n'était nullement républicain en un mot et qu'il eût accueilli tout aussi fraternellement les sermons ridicules et ennuyeux, les théories absolutistes des rédacteurs du *Franc-Parleur* et du *Canadien*

que les nobles accents des Jefferson, des Washington et des Franklin, en faveur de l'émancipation humaine, c'est commettre un étrange abus de la liberté de la presse que nous ne devons pas à ceux qui en font un si singulier usage."

Mais Lafayette n'aida pas seulement à fonder, à consolider la république américaine. Couvert de lauriers et imbu d'idées républicaines, il repassa en France où il ne tarda pas à prendre part au mouvement qui s'accroissait pour renverser l'abominable ancien régime dont le dernier mot fut le règne de Louis XV, l'homme le plus dépravé de son royaume. Lafayette en 1789 fut élu membre de l'Assemblée Constituante, et ce fut lui qui proposa, comme introduction à la constitution que ce corps devait débattre, la *Déclaration des Droits de l'homme* ! cette chose si infâme au dire de Luigi. Et nous le demandons, ce document qui renfermait tous les éléments essentiels de la déclaration d'indépendance pouvait-il être l'œuvre d'un simple soldat amateur d'aventures ?— Lafayette ne fut-il pas, de plus, un des promoteurs de la révolution de 1830, qui détrôna le dernier représentant de la légitimité qui ait régné sur la France ? La *Minerve*, qui a parfois des accès de bon sens et d'honnêteté pense absolument comme nous sur le caractère et la signification qu'il faut donner à la vie de Lafayette. Voici ce qu'elle disait au cours d'un article sur la grande démonstration du *Central-Park*. "Cependant le rôle qu'il (Lafayette) a joué dans la révolution américaine, préambule du drame de la révolution française, vaut mieux que celui qu'il prit de propos délibéré dans cette dernière où il se montra l'instrument d'une faction très-acharnée contre la monarchie et le roi, auxquels devaient pourtant l'attacher ses titres nobiliaires et sa position sociale. Les dix-huit années de captivité à Olmütz sous le règne des républicains qu'il contribua à porter au pouvoir, lui ont fait expier en partie ces fautes que, du reste, il n'a jamais regrettées, car il conserva jusqu'à sa mort les principes ultra-libéraux qu'il avait puisés dans les livres et la société des philosophes qui ont perdu (?) la France par leur guerre impie contre le trône et l'autel."

Oui, il est inutile d'essayer de le nier, Lafayette, fut, en son temps un des porte-drapeaux du libéralisme d'Amérique et d'Europe. C'est pourquoi il est bien permis de s'égayer un peu aux dépens d'un partisan juré de Chambord et de Don Carlos allant glorifier et honorer la mémoire et l'image d'un homme, qui fut l'adversaire acharné des ancêtres le Chambord et de Don Carlos.

Hélas ! trois fois hélas ! on a volé à M. Tarte son martyr. En arrivant à la Malbaie il apprend à son grand désappointement que son amende avait été payée par un *inconnu*, sans doute. Que faire en présence de ce contretemps ? Alors M. Tarte se rappelle qu'il est journaliste, et après avoir retourné sa plume sept fois avant d'écrire, comme il nous l'apprend lui-même, il envoie une lettre au *Canadien*, lettre qui, si on en juge par son ton altier et guindé, témoigne que M. Tarte croit tenir énormément de place dans le pays. On l'a déjà deviné, le sujet de cette missive est l'hon. juge Routhier. M. Tarte y déclare net que des jugements comme celui que M. le juge Routhier a rendu dans son cas, *par irréflexion* sans doute, auraient pour effet de *tuer le parti catholique et de laisser à la presse impie le champ libre*. M. Routhier

devenu le meurtrier du parti catholique et le protecteur de la presse impie, se serait-on jamais imaginé cela, il y a un mois ? Un écrivain aussi orthodoxe, un jurisconsulte aussi catholique que M. Routhier, un vrai français d'avant '89 mis au ban de l'Eglise par le *Canadien*, qui aurait jamais rêvé un pareil renversement de toutes choses ? Et qui osera se dire à l'abri des foudres célestes maintenant ?

La *Minerve* du 9 courant, contenait l'entrefilet suivant :

"Nous avons annoncé par erreur dans notre numéro de mardi dernier que le *Reveil* avait été excommunié; notre devoir est de rectifier. Le *Reveil* a été simplement dénoncé en chaire comme un journal dont la lecture doit être interdite."

Pour la *Minerve* la crainte d'une action en libelle est le commencement de la sagesse.

ARISTIDES PICHÉ.

La *Gazette de Sorel*, ou plutôt M. Barthe, son propriétaire, se réjouit de la dénonciation de notre journal, par Sa Grâce l'Archevêque de Québec, et proclamé que c'est un châtement que nous et ceux qui nous supportent avons bien mérité ! Avant de se réjouir de la persécution dont nous sommes victime, M. Barthe ferait mieux de pleurer sur lui-même et sur le châtement qui le menace, si la plainte portée contre lui, devant le Barreau de Montréal, et lui imputant une tentative énorme, d'extorsion auprès d'un marchand de Montréal, est soutenue, comme on le dit, même d'une preuve écrite de sa propre main !

Il est facile de comprendre, que l'instinct de la conservation, beaucoup plus que le sentiment religieux, est le grand mobile de son *plat-ventre* devant le clergé, dont il pourrait avoir à solliciter la protection devant un tribunal où cette protection agirait efficacement.

Le *Reveil* déménage ; il quitte le berceau où s'est élevée sa plus tendre enfance ; voilà que bientôt les feuilles vont commencer à tomber, il ne veut pas en faire autant et il s'envole loin du cap où il perchait, avant que soufflent les tempêtes de l'hiver et les tourbillons de la neige. Ce pauvre Québec semble de plus en plus dédaigné du sort ; il semble que tout ce qui y naît est fatalement condamné à périr ou à s'immobiliser dans l'embryon ; vite, sauvons-nous. Montréal nous tend les bras. Depuis une huitaine, près de cent nouvelles demandes d'abonnements nous viennent de cette ville où le libéralisme est un géant qui sort du berceau.

Le *Reveil* quitte Québec à regret ; il n'oubliera jamais toutes les sympathies qu'il y a rencontrées et les amis qui lui sont restés fidèles. Mais il lui faut songer à l'avenir, et puisqu'il a accepté une mission, il se doit de la poursuivre.

Nous disons donc adieu à la vieille capitale, où nous avons passé tant d'heures dans une admiration toujours renais-

cipiter dans le torrent des luttes de la polémique, certain d'y trouver un avenir plein d'orages, mais aussi la récompense du devoir accompli.

AVIS.

Nous faisons savoir à nos lecteurs qu'à partir de la semaine prochaine le *Reveil* sera publié à Montréal, et non plus à Québec.

Nous prions les journaux et les revues qui échangent avec nous de vouloir bien faire particulièrement attention au présent avis.

LA RÉFORME.

Tout gouvernement a pour objet de conduire un peuple à un certain idéal politique, ou au moins de le faire avancer d'une étape sur la voie qui mène à cet idéal. Mais dans tout gouvernement il y a des abus ou des vices qui s'opposent d'une manière plus ou moins sérieuse à la réalisation du progrès en perspective. Ces vices peuvent être de deux sortes. Il en est qui tiennent à l'imperfection naturelle de toutes les œuvres humaines et qui se manifestent par des omissions, des négligences, des prévarications positives ou des actes de corruption. Les autres sont ceux qui attaquent le gouvernement dans son essence et tendent à changer le système politique qu'il représente. De cette distinction il résulte qu'il y a aussi deux sortes de réforme : il y a celle qui a pour objet l'application juste et honnête des principes du gouvernement, tels qu'ils sont généralement entendus, puis celle qui cherche dans ces principes mêmes les erreurs qui s'y sont glissées et sont d'autant plus dangereuses qu'il est plus difficile de les en séparer. De quel genre est la réforme dont le parti démocrate fait parade en ce moment ? C'est évidemment du premier, si les chefs de ce parti sont sincères dans leurs professions de foi, tandis que le parti républicain doit son existence à une réforme de la seconde catégorie.

Pendant sa longue existence, le parti démocrate a rendu au pays des services dont on ne doit pas méconnaître l'importance. Il a fait prévaloir des usages et des pratiques qui sont les conséquences légitimes du gouvernement républicain. Il a veillé au maintien de la décentralisation, il s'est opposé à l'élévation excessive du tarif des douanes, et au lieu d'y chercher un moyen facile de protéger l'industrie, il a proportionné ce tarif aux besoins réguliers de l'administration. Il a combattu l'oligarchie financière, qui, sous une forme ou sous une autre, a menacé à plusieurs reprises la liberté ou le bien-être du pays. Sur quelques autres points il s'est montré digne de son nom et fidèle au véritable esprit démocratique. Mais il serait absurde de croire que ce parti n'a jamais failli à sa mission et qu'il s'est toujours montré le censeur rigide des mœurs politiques. C'est lui qui a ouvert la porte à un des plus criants abus, à celui qui est caractérisé par le fameux mot de Jackson : "Aux vainqueurs, les dépouilles." C'est lui qui a donné l'exemple des fraudes électorales. C'est lui surtout qui a favorisé l'introduction de l'épouvantable hérésie suivant laquelle l'esclavage était un élément essentiel de la constitution républicaine. Quelque incroyable que cela nous paraisse aujourd'hui, cette hérésie était professée par quelques uns des plus éminents légistes et des premiers hommes d'Etat de la période antérieure à 1860. Ce qu'il y a de certain,

c'est qu'elle était devenue la doctrine fondamentale du grand parti qui prenait alors le titre de démocratie nationale.

Les hommes qui eurent le courage de déclarer que cette doctrine était un erreur et qu'il fallait en purger la législation s'appellèrent des abolitionnistes. C'étaient des réformateurs de la seconde catégorie, mais de trop hardis réformateurs, qui méprisaient les moyens termes, par lesquels seuls on peut obtenir quelque chose en politique. C'est l'écueil qu'évita le parti républicain en déclarant qu'il s'opposerait seulement à l'extension de l'esclavage. Par ce sage tempérament il réussit à ménager l'opinion et parvint à se constituer sur une base puissante. En repoussant les empiètements de la servitude africaine, il en combattait le principe et devait en triompher tôt ou tard. Ses défenseurs même de l'institution susdite se chargèrent d'assurer et d'accélérer cette victoire par leurs fureurs. Ainsi s'accomplit une des plus grandes réformes des temps modernes, celle qui vaudra au parti républicain l'éternelle reconnaissance du genre humains. La réforme aurait été incomplète si elle n'avait pas eu pour corollaire l'égalité des droits civils et politiques entre les deux races. Cette égalité a été proclamée, et le parti républicain est encore chargé de veiller à ce qu'elle soit loyalement admise et réalisée dans la pratique. Là est la plus grande difficulté de l'entreprise. On s'accorde maintenant à reconnaître que le changement a été trop rapide et que les noirs auraient dû être préparés à la liberté et à la vie politique par une transition habilement ménagée. Mais si cette condition essentielle n'a pas été remplie, c'est grâce au fol orgueil et à l'opiniâtreté des hommes du Sud, qui ne s'opposaient pas seulement à l'abolition de l'esclavage, mais qui voulaient répandre le fléau dans les nouveaux territoires et soumettre tout le Nord à leurs lois arrogantes. Ils ne peuvent donc s'en prendre qu'à eux mêmes des conséquences fâcheuses d'une émancipation hâtive et des mesures rigoureuses auxquelles on a dû recourir pour assurer les conséquences légitimes de cette émancipation.

Mais le parti républicain est resté quinze années au pouvoir. Il a commis des erreurs; il a usé quelques abus s'enraciner. Tout le monde doit en convenir. Il faut donc le renverser et le remplacer par son ancien rival. Qui dit cela? C'est ce rival lui-même, c'est le parti démocrate. Il se pose en réformateur, signale les fautes dans lesquelles les républicains sont tombés, les crimes même dont quelques-uns se sont rendus coupables, et se déclare prêt à rétablir le gouvernement dans sa pureté idéale. L'intention peut être excellente; mais quelle preuve en offrent les démocrates? Quelle assurance donnent-ils de leur succès à venir? Ils ne peuvent évidemment tirer leur démonstration que de l'histoire de leur parti. Mais cette histoire nous montre qu'il y a plus d'abus, plus de malversations, plus d'audacieux forfaits sous le régime des démocrates que sous celui des républicains, et que dans ces derniers temps même, lorsqu'on exposait au grand jour quelques intrigues criminelles, quelques spéculations honteuses des membres du Congrès ou d'autres personnages connus, il se trouvait que les démocrates avaient fourni leur contingent d'intrigants et de spéculateurs tout aussi bien que les hommes du parti dominant. Leurs prétentions à la réforme et à la pureté sont donc souverainement absurdes et impertinentes.

Ce qui achève en ce moment de les rendre ridicules, c'est que le chef même du parti démocrate, celui auquel on a offert la candidature à la magistrature suprême comme au représentant le plus digne et le plus respectable de tous les projets de réforme, est depuis quinze jours sous le coup d'une accusation infamante, à laquelle il n'a pas encore répondu. On ne peut croire qu'un légiste de la force de M. Tilden se contenté des explications données par son secrétaire et par le *Sun*, ou du silence gardé par le *World*. Il a peut être en réserve quelque argumentation foudroyante à l'adresse de ses accusateurs. En attendant qu'il la produise, on le regarde

comme un réformateur au moins très-suspect. S'il persiste jusqu'au bout dans son mutisme, il succombera sous le poids du mépris public.

Si le parti démocrate présentait quelque idée nouvelle, s'il mettait en avant quelque principe capable de produire une transformation, on pourrait attendre avec une certaine espérance la réalisation de ses promesses. Mais il n'avance absolument rien de nouveau. Il déclare solennellement adhérer aux changements radicaux opérés dans la constitution sociale et politique du Sud par suite de la guerre, et qui sont les conquêtes du parti républicain. Il renie par conséquent son ancien programme, où ces changements étaient repoussés comme des attentats monstrueux. Il abandonne même les principes qu'il soutenait autrefois avec succès, comme le libre-échange et la circulation métallique, parce qu'il cède aux influences locales, qui varient sur ces questions suivant la latitude et la longitude. Il ne lui reste plus que le prétexte banal de la réforme pour masquer sa nullité. La réforme est certes une chose fort désirable, et l'on doit se féliciter que le bruit fait à cet égard ait engagé le parti républicain à se mettre sur ses gardes et à prendre une vigoureuse initiative. De lui on peut attendre quelque chose, parce qu'il représente la vie et le mouvement. Du parti démocrate on ne peut rien attendre, parce qu'il ne contient plus que des cendres et des ossements. La réforme qu'il nous promet, on la connaît depuis longtemps: ce serait tout simplement un sépulcre blanchi.

Message Franco-Américain.

DRAME ORIENTAL.

C'est évidemment un drame de longue haleine que celui qui se déroule en Orient. Le premier acte en a été l'insurrection de l'Herzégovine et de la Bosnie; le second, la guerre engagée par la Serbie et le Monténégro; au troisième la Russie va entrer en scène, mais avec quel allié, car tout marche ici deux par deux? Pour bien comprendre la pièce, il convient de se rappeler le prologue sur lequel a jeté une vive lumière la récente étude d'un diplomate austro-hongrois sur "les deux chanceliers," les princes Bismark et Gortschakoff. Cet intéressant et mystérieux prologue s'est ouvert en 1866, époque de l'écrasement de l'Autriche à Sadowa. Sans qu'il fût pour lui absolument nécessaire d'exciter la rancune de la Russie contre l'Autriche en rafraîchissant la mémoire de Sébastopol, Bismark crut devoir se concilier la sympathie de la première de ces deux grandes puissances en se prêtant complaisamment au rêve du panslavisme courant parallèlement à celui du pangermanisme. On se passionnait alors pour les nationalités, les unités et les rectifications de frontières, et Bismark exploita avec une habileté consommée les idées en vogue, leurra Napoléon III et lui tendit le piège de Sedan en faisant miroiter la proie de la Belgique aux yeux clignotants du monarque qu'il nommait tout bas "une grande incapacité méconnue." Il lui a fallu ruser beaucoup plus longtemps avec Gortschakoff, si toutefois, comme nous l'avons pensé au début de la nouvelle guerre d'Orient, il a préparé également une déception profonde au chancelier russe. Après la complicité de la Russie dans l'invasion et la mutilation de la France, il semblait naturel et logique que l'Allemagne fût tout entière à la disposition et au service de la Russie, et l'aidât à satisfaire une ambition qui n'était un secret pour personne. Mais pour les hommes d'Etat, l'intérêt étouffe la reconnaissance comme la force prime le droit, une morale à part se pratique dans ces hautes et froides régions de la politique, et l'abstention de la France dans le duel de la Prusse et de l'Autriche n'avait ni ému ni attendri le rude conseiller

du roi Guillaume. Adoptera-t-il une autre règle de conduite à l'égard de la Russie, c'est ce qui devient infiniment douteux lorsqu'on examine l'attitude des puissances européennes et qu'on s'arrête à comparer l'allure hésitante de la Russie avec les manifestations audacieuses de l'Angleterre. Quoi ! Gortschakoff souffle depuis dix ans un feu qui ne demandait qu'à s'allumer, groupe avec ardeur tous les éléments slaves, les réunit en faisceau, foment l'insurrection, déchaîne la guerre, en fournit le nerf à l'héroïque avant-garde des peuplades chrétiennes, fait diriger une lutte inégale par les officiers russes, et la Russie elle-même reste l'armée au pied, comme indifférente ou résignée, avec ses deux millions et demi de soldats ! Veut-on savoir au juste quelles sont les populations respectives des pays belligérants ? D'un côté les musulmans au nombre de trois millions en Europe et de douze millions en Asie, indépendamment des contrées vassales du Sultan, khédivat d'Egypte, province de Tripoli, régence de Tunis ; de l'autre, 1,700,000 chrétiens ainsi répartis, 300,000 en Herzégovine et Bosnie, 1,200,000 en Serbie et 200,000 au Monténégro. On dira peut-être que les Serbes, malgré une telle infériorité numérique, soutinrent une guerre de six ans contre les Turcs, de 1804 à 1810, et en sortirent victorieux et affranchis. Mais les conditions ont bien changé, et si la Russie a pu entretenir quelque illusion à cet égard, elle a dû en revenir immédiatement après le commencement des hostilités.

Le monde entier tressaille à la vue de cette poignée de martyrs chrétiens, et il n'est pas jusqu'au vieux Garibaldi qui ne crie "Dieu le veut !" et n'ait l'air, si ses rhumatismes le lui permettaient, de vouloir s'élancer à la croisade. Le gouvernement britannique a vainement cherché à couvrir le sang chrétien répandu à flots en Bulgarie et dans les autres provinces turques, ce sang crie jusque sous les voûtes du parlement de la perfide Albion, et il est devenu impossible de lui imposer silence. S'il a coulé et s'il coule encore, c'est la Russie qui en est responsable, et elle n'a pas encore tiré l'épée ! Ne serait-ce point qu'elle est sous le charme, terrifiée et paralysée par le regard de basilic braqué de Berlin sur Saint-Petersbourg ? N'est-elle pas déjà domptée et assujettie autant que l'Autriche ? Ne reconnaît-elle pas qu'elle est la seconde dupe de la triple alliance impériale ?

Ah ! si la France était là ! Mais elle se recueille et laisse se fermer ses blessures. Le temps de l'action n'est pas venu pour elle, et il est bon que l'Europe sente le vide créé par l'absence et l'isolement du peuple loyal et sincère qu'elle a laissé frapper à son propre détriment. En attendant que la France reparaisse, le troisième acte du drame oriental va être ouvert par la Russie qui subit l'impulsion qu'elle a donnée ; mais est-elle seule à son tour et Gortschakoff est-il maintenant échec et mat ?

(MESCHACÉBÉ.)

LA PREMIÈRE SESSION.

Tandis que les représentants du suffrage universel, mandataires directs ou indirects, élus soit au premier, soit au second degré, députés ou sénateurs, péle-mêle, roulent vers leurs départements respectifs et vont montrer leurs visages aux électeurs, il n'est peut-être pas inopportun d'étudier dans ce calme profond des vacances les résultats de la session ordinaire de 1876 et les premiers actes du parlement républicain.

A n'envisager que l'ensemble des résultats acquis et les traits généraux de la politique intérieure, on éprouve déjà un soulagement très-sensible. Sous les auspices d'un président correct et franchement constitutionnel, les affaires de

l'Etat sont dirigées par un ministère républicain. Les hommes calmes et circonspects qui nous gouvernent n'ont pas sans doute le feu sacré de la Révolution, mais ils ont le respect de la volonté nationale : s'ils ne devancent pas l'opinion, ils la suivent de bonne grâce, bien différents de ces funestes et sots doctrinaires qui se sont escrimés, durant près de trois ans, à faire marcher le pays ! L'administration de combat ne pouvait, paraît-il, être congédiée en un jour ; il en reste donc quelque chose, mais on ne la reconnaît plus guère dans ce personnel décimé et désorienté qui s'accroche à la République par un amour désespéré du pain quotidien. Les préfets querelleurs, provocateurs, notoirement incorrigibles, sont rentrés dans la vie privée.

Certains collègues de l'honorable M. de Marcère ont été, j'en conviens, moins énergiques que lui, et dans le grand travail d'épuration il reste encore beaucoup à faire. Mais si nous désirons éliminer les royalistes et les bonapartistes qui fourmillent dans les carrières publiques, ce n'est pas pour jouir de leurs places, mais pour leur ôter les moyens de mal faire. Ils n'en ont plus guère l'audace, depuis que chacun d'eux se sait sérieusement contrôlé par son ministre et par la Chambre.

La Chambre des députés est excellente ; bien meilleure à coup sûr que nous n'osions l'espérer. Trois ans d'ordre moral, couronnés par la dictature administrative d'un homme violent et borné, M. Buffet, pouvaient causer un dommage irréparable. Il y avait tout lieu de craindre que le suffrage universel, jeune encore et peu sûr de lui, soutint mal cette rude épreuve. On se disait : De deux choses l'une : ou il sera terrorisé, c'est-à-dire prêt à subir tous les affronts ; ou il se révoltera et la colère lui dictera des choix extrêmes.

Notre brave pays, rendu sage par ses malheurs, a évité ces deux écueils : il a repoussé d'une main les candidats officiels qui auraient pu servir M. Buffet, et de l'autre les excessifs, les violents, les fous qui l'auraient vengé par leurs fautes. Nous avons à la Chambre une majorité républicaine de 160 à 170 voix ; et, dans ce nombre, ceux qu'on appelle intransigeants viennent de se compter eux-mêmes : ils sont vingt-cinq. Notez que ces intransigeants n'ont rien de commun avec les jacobins de 1793. Le manifeste en fort bon style qu'ils ont adressé à leurs électeurs n'est ni farouche ni déraisonnable : c'est une protestation motivée et modérée contre l'opportunisme des autres députés républicains, qui ajournent de parti pris tout progrès irréalisable. Encore nos 25 intransigeants ont-ils assez de bon sens et de bonne foi pour avouer qu'il est impossible de refaire la France en un jour ; leur opposition ne porte que sur certains détails de temps et de mesure.

Le véritable esprit de la majorité se montre dans le choix qu'elle a fait d'un *leader* très-ardent à la tribune et très-avisé dans le conseil ; avec cela, grand orateur, ce qui n'a jamais rien gâté. Gambetta n'a pas seulement prononcé dans cette session un certain nombre de discours admirables ; il est, dans une très-large mesure, l'auteur des résultats que nous avons obtenus.

Il est malheureusement trop facile de prouver que la France espérait et méritait davantage et que ses mandataires directs, les hommes de sa confiance, les élus de son cœur, n'ont pas réformé tous les abus. Cependant le pays jugera que la Chambre a mérité quelque reconnaissance si on lui prouve qu'elle a fait tout le possible.

Nous possédons, vous le savez de reste, une constitution très-savante, acceptée faute de mieux et crainte de pis par les républicains de la défunte Assemblée nationale, mais rédigée par des doctrinaires qui ont la démocratie en horreur. En 1875, un pacte social qui eût laissé à la nation la libre disposition d'elle-même n'aurait jamais été votée par nos souverains de Versailles, même à une voix de majorité. Pour rassurer les Wallou, les Laboulaye et les autres auteurs de la constitution, il a fallu établir en principe que les députés

du suffrage universel ne pourraient faire une loi sans l'approbation du Sénat, et que le président de la République pourrait dissoudre la Chambre sur l'avis conforme du Sénat.

Le Sénat, recruté dans la forme compliquée que l'on sait, n'est pas seulement le collaborateur de la Chambre et le réviseur de ses votes ; il est un peu le maître de ses jours et, après avoir mis nos représentants à la raison, il peut tomber d'accord avec le président de la République pour les mettre tous ensemble à la retraite.

Or, le destin de la France a permis que les électeurs spéciaux du Sénat fussent moins libéraux et moins républicains dans leur choix que la nation elle-même. Ce singulier collège, où l'on a vu les dépositaires d'un mandat presque épuisé, créer des législateurs à vie et des cités de 200,000 âmes combattre avec désavantage contre des hameaux de 20 feux, a commis des erreurs fâcheuses. Il n'a pas fait cependant tout le mal qui était à craindre ; l'élection des 75 inamovibles à Versailles a donné 55 républicains, les hommes du gouvernement de combat ont échoué presque partout, malgré l'intrigue désespérée des préfets et des maires imposés ; M. Buffet a fait dans son propre département une culbute mémorable.

Mais en dernière analyse il s'en faut de quatre ou cinq voix que nous ayons un Sénat selon le cœur de la démocratie. Et pour qu'on n'en puisse ignorer, nos pères conscrits ont pris soin d'arborer le drapeau de la résistance en appelant à eux l'homme le plus impopulaire de France, celui que le suffrage direct et le suffrage à deux degrés avaient éliminé comme à l'envi, M. Buffet, déjà nommé.

Cette élection ajoute une voix à la majorité rétrograde, comme celle de M. Dufaure, par un revirement heureux, vient d'en ajouter une à la minorité républicaine du Sénat. Mais il faudra attendre environ deux ans et demi le renouvellement partiel qui, seul, peut établir une certaine confraternité de vues entre les deux grands corps de notre parlement.

Et d'ici là, que peut-on faire ? Que feriez-vous, lecteur intelligent et patriote, si vous aviez l'honneur de siéger à la Chambre des députés ? Ou je me trompe fort, ou vous feriez ce qu'on a déjà fait ; vous suivriez patiemment, loyalement, la ligne que Gambetta a tracée depuis cinq ou six mois à la majorité républicaine.

Etant donné le Sénat tel qu'il est et la constitution telle qu'elle est, la seconde Chambre est dûment avertie qu'elle ne peut pas rompre en visière au Sénat sans courir au conflit et à la dissolution. Or, elle a le devoir de vivre. Il faut qu'elle aille jusqu'au bout de son mandat, sous peine de rejeter le pays dans les aventures.

Si nos députés ne voyaient que la multitude et l'énormité des abus qui foisonnent chez nous, s'ils n'écoutaient que les sentiments généreux qui bouillonnent dans leurs âmes et ce cri unanime des électeurs républicains altérés d'institutions républicaines, il leur serait facile de voter en quinze jours, par assis et levé, toutes les lois qui manquent à la France. N'ont-ils pas 160 à 170 voix de majorité ?

Mais la poule elle-même, qui n'est pas un oiseau bien malin, s'abstiendrait de prendre ses œufs si on l'avertissait qu'ils seront tous cassés dans la poêle. A quoi bon ? dirait-elle. Et elle aurait raison.

Les représentants du suffrage universel ont donné au pays toutes les preuves de bon vouloir, toutes les garanties qui étaient à leur disposition. Dans le domaine trop restreint par malheur où la seconde Chambre est souveraine, elle a bravement travaillé.

L'article X de la loi constitutionnelle sur les rapports des pouvoirs publics la fait "juge de l'éligibilité de ses membres et de la régularité de leur élection." Elle en a profité pour entreprendre à l'époque des validations une véritable campagne contre la candidature officielle. Elle a sabré sans miséricorde les candidats du ministère, de la préfecture, de l'évêché, du Vatican même, et intimidé, pour longtemps,

sinon moralisé pour toujours, les tripoteurs jurés du suffrage universel. Le Sénat, témoin de l'affaire, en a pensé ce qu'il a voulu : il n'avait rien à dire, il n'a rien dit.

Dans la discussion du budget, si les droits de la Chambre des députés sont moins nettement définis par la constitution, il est certain qu'elle a toute l'initiative et qu'un centime ne saurait être dépensé sans son aveu. Hé bien, la commission présidée par Gambetta s'est tenue sur ce terrain à la hauteur de sa tâche. Elle a porté au chiffre de 50 millions le budget de l'instruction publique, augmentant de plus d'un quart les ressources d'un service national sacrifié par la monarchie. Le budget de la guerre a été, pour la première fois, soumis à un examen méthodique qui ne menace, Dieu merci ! ni le strict nécessaire du soldat, ni les trop modestes ressources de l'officier, mais qui a jeté dans les bureaux une terreur salutaire. Les beaux-arts, que nos ennemis espéraient voir sacrifiés sur l'autel de la République, ont été traités en enfants gâtés. Le seul point qui soit demeuré litigieux, non pas au compte du pays, mais peut être aux yeux du Sénat, est le rejet d'un crédit de 300,000 fr. environ pour la solde des aumôniers de garnison. La Chambre a su à quoi elle s'exposait en révisant par voie indirecte une loi impopulaire. mais la pression de l'opinion publique était trop forte : on a cédé. Si, dans la prochaine session, le Sénat met nos députés en demeure de rétablir le crédit des aumôniers ou de voir le budget des dépenses repoussé en bloc, il est probable que la Chambre saura se faire violence comme le jour où elle a voté la loi municipale mutilée. En subissant avec résignation le rejet de l'article 3, elle s'est consolée en pensant qu'elle avait eu l'honneur d'abolir une exécutable loi de M. de Broglie et de rendre à 33,000 communes la nomination de leurs maires. Le reste viendra par surcroît, avec le temps.

Avec le temps aussi, on reconquera sur les facultés cléricales ce droit prodigieux de la collation des grades que l'Assemblée de 1871 leur a donné, que la Chambre de 1876 leur a repris que le Sénat leur a rendu. La résistance opposée par la Chambre haute aux réformes les plus sages et les plus timides trace à nos députés et à nous-mêmes la limite dans laquelle on peut oser jusqu'au renouvellement partiel du Sénat. Evidemment il sera nécessaire que nos politiques les plus ardents et les plus résolus marquent le pas, comme on dit, durant deux longues années. Le mieux, cette denrée impatiemment attendue, ne sera guère distribué qu'à doses homœopathiques par des hommes de bon vouloir et de grand cœur.

Mais on peut vivre en attendant, car on sait qu'on est gouverné par un président et des ministres incapables de mal faire. Si le mieux ne vient pas très vite, on n'a pas à craindre le pire, et c'est énorme, après les machinations de ceux-ci, les intrigues de ceux-là et les trames de la nation tout entière. Nos députés, dont beaucoup sont nouveaux dans la politique, font une rude école ; ils en sortiront assouplis et fortifiés. En quelques mois, ils ont appris bien des choses ; par exemple, l'art d'éviter les secousses inutiles, le dédain de la fausse popularité, la confiance dans les effets du temps, que sais-je encore ? En voyant cette Chambre se rapprocher du président de la République, se serrer autour du ministère et se garer autant que possible contre les chocs du Sénat, le suffrage universel s'affermir dans l'idée qu'il a eu la main très-heureuse et qu'il a envoyé au service de la Révolution une équipe de vrais conservateurs.

ABOUT.

DOMPAIRE ET DOMFRONT.

Si vous lisez tout simplement les deux discours de M. de Marcère et de M. Christophle, vous pourrez en apprécier le mérite intrin-

sèque, mais vous n'en verrez pas toute la portée politique : vous ne mesurerez pas le chemin que la France a parcouru depuis un an.

On s'habitue trop vite au bien, le mal s'oublie comme un mauvais rêve. Il vous semble tout naturel à vous, bon citoyen, homme de droit sens et d'esprit logique, que deux ministres républicains saisissent l'occasion d'un comice agricole pour s'en aller, bras dessus bras dessous, vers la petite ville où ils sont nés ; qu'au milieu d'une réunion d'amis, jeunes et vieux, véritable assemblée de famille, ces deux hommes de cœur épanchent loyalement leur joie, non pas d'être arrivés eux-mêmes à des postes honorables, laborieux et périlleux, mais d'avoir fait arriver par un commun effort la liberté de tous et la stabilité de la chose publique.

Rien n'est plus simple, pensez-vous dans votre conscience d'honnête lecteur. Comment le ministre de l'intérieur, cette cheville ouvrière de l'administration républicaine, ne commenterait-il pas avec tout son talent et toute sa droiture la devise immortelle de notre grande Révolution ? Comment l'homme des travaux publics, en promettant de développer la richesse nationale par l'achèvement de nos voies ferrées, de nos canaux et de nos ports, se priverait-il d'affirmer son dévouement à la République, sa confiance dans le pays ? Nous avons au pouvoir quelques *honnêtes gens, fidèles à leur mandat, fidèles à leur cause*, et ils viennent se présenter comme tels aux témoins de toute leur vie. N'ont-ils pas mille fois raison, ces dignes mandataires de l'opinion publique, de se montrer à leurs concitoyens tels que la nature, l'éducation et la vie les ont faits ? Comprendrait-on un autre langage dans la bouche de tels citoyens ? Si M. de Marcère oubliait, au milieu de ses camarades d'école, les droits sacrés de notre vieille Université laïque, si M. Christophle perdait de vue à Domfront, dans une vieille forteresse des libertés municipales, les incomparables beautés du *self-government*, on se demanderait si le pouvoir ne leur a pas tourné la tête. Quand le ministre de l'intérieur, généralissime des préfets, des sous-préfets, des maires nommés et des commissaires de police, vient dire à ses compatriotes : "Je voudrais que le gouvernement apprit aux citoyens à se passer de lui !" lorsque son digne ami, M. Christophle, ajoute, avec une charmante sincérité : "Nous ne nous imaginons pas et nous nous ne cherchons pas à faire croire aux autres que nous sommes investis d'une mission d'en haut ;" ces galants hommes nous semblent dans le vrai, rien de plus, et vous n'y cherchez pas malice. Eh bien, vous avez tort. Cherchez dans le passé le plus prochain et le plus lamentable ! Regardez en arrière ! Pas bien loin ; il s'agit tout bonnement de l'an dernier !

En 1875, le 27 juillet, M. Buffet, regimbant sous une juste correction de l'honorable M. Christophle, déclarait de ce ton cassant qui fait les trois quarts et demi de son mérite : "Je n'étais pas votre allié quand je n'étais pas au pouvoir ; je ne le serai pas quand j'en descendrai !"

Le fait est que M. Christophle, étant dès lors l'homme de l'opinion, ne pouvait rien avoir de commun avec les demi-dieux qui se posent et qui s'imposent comme *investis d'une mission d'en haut*.

Il n'y a pas un an, il y a onze mois que le même M. Buffet, au comice agricole de Dompaire, dans ce département des Vosges, qui lui ménageait une sévère et inutile leçon, insulta tous les républicains en masse, non-seulement les agités, mais les sages et même les tièdes.

"Le but principal du ministère, dit-il en son patois, a été d'assurer l'obéissance aux lois constitutionnelles et de reformer, sur ce terrain, le faisceau de toutes les forces conservatrices contre les idées révolutionnaires et contre les idées qui, sans être révolutionnaires, conduiraient à la même fin." Notre pays, qui est bon entendeur, comprit ce pathos à demi-mot. Personne ne douta que le ministre de l'intérieur ne fût engagé par un traité secret à servir les royalistes et les bonapartistes contre les républicains les plus modérés du centre gauche. Cet aimable petit discours ne désignait pas nommément M. Christophle et M. Marcère, pas plus que dans les maquis de la Corse la bourre du fusil ne porto en toutes lettres le nom de la victime : mais les patients et les sages du centre gauche étaient visés.

Et cependant, l'année dernière, une nécessité inéluctable avait déjà fondé la République. La constitution existait, le maréchal de Mac-Mahon s'était rendu sans résistance et sans arrière-pensée au vœu de l'opinion. La vieille et ténébreuse coalition des trois droites était répudiée par la France entière. Ce prétendu faisceau des

forces conservatrices n'avait pas d'autre asile que le cerveau de quelques doctrinaires hallucinés. Mais un de ceux-là, M. Buffet, tenait encore garnison au ministère de l'intérieur. Fort de l'autorité dont notre confiance, peu naïve, l'avait investi, il tenait échec à 30 millions de citoyens. Bonapartiste, orléaniste, légitimiste, clérical, cet homme était une menace vivante, une conspiration sans trêve ni repos contre la volonté du pays. Et les jolis collègues, les dignes collaborateurs qu'il avait ! M. de Meaux, à l'agriculture et au commerce : M. Caillaux, le champion des Révérends Pères, aux travaux publics ! On croit raconter une histoire antédiluvienne lorsqu'on parle de ces mégathériums politiques plus ou moins profondément ensevelis dans le terrain crétacé du Sénat.

Ah ! que nous sommes loin de septembre 1875 ! Les élections générales ont passé sur nous comme un déluge, et si l'on parle encore à Domfront du Léviathan de Dompaire, c'est pour admirer l'impuis-sante énormité de ses vieux os sénatoriaux.

ABOUT.

LA RÉPUBLIQUE EN PROVINCE.

Où sont les *anciens partis* ?

On se le demande.

M. le comte de Chambord n'a pas quitté son prie-Dieu de Frohsdorf.

M. le comte de Paris est tranquillement au château d'Eu, d'où il va, comme le roi-bourgeois, se baigner tous les matins à Tréport.

Et le jeune homme de Saarbruck a renoncé à la petite représentation d'Arenenberg.

Qui donc, en France, pense encore à cette heure au drapeau blanc, à la monarchie orléaniste ou à la dynastie du guet-apens ?

Tout cela sent la momie ; et c'est à peine, si l'élection de Pontivy, le bruit des fêtes prochaines de M. le duc d'Aumale et les mésaventures judiciaires du bonapartiste Grimal effleurent le calme dans lequel s'assied doucement la République.

Je le répète : Où sont les *anciens partis* ?

Ils ne brillent pas, à coup sûr, dans ce beau département de l'Orne, que le bouillant Dugué de la Fauconnerie se piquait jadis de posséder comme un fief de sa noble maison. Deux ministres de la République n'ont-ils pas eu la malencontreuse idée d'aller se promener ensemble, la main dans la main, jusqu'à Domfront, leur berceau ?

J'aime à revoir ma Normandie,
C'est le pays où j'ai reçu le jour.

Ainsi ont chanté à l'unisson ces deux républicains farouches, MM. de Marcère et Christophle ; et, passant de la poésie à la politique, ils ont exécuté, soutenus par un chœur vigoureux de citadins et de paysans, une Marseillaise libérale. Les deux morceaux ont été répercutés dans toute la France par la presse. Ils sont pleins de jeunesse, de contentement, d'enthousiasme. MM. de Marcère et Christophle sont également heureux d'être de Domfront, d'être ministres et d'être républicains !

C'est bien employer les vacances que de parcourir le pays en faisant vibrer ces airs de bravoure. Laissons à M. de Broglie l'éternelle complainte du *péril social*. Ah ! par exemple, le Français n'applaudira pas cette musique vivante et joyeuse. Déjà il cherche noise au principal virtuose, qui a eu le mauvais goût de substituer la République "définitive" à la République "révisable". Braves gens, qui voudraient que des ministres du côté gauche célébrent la République sur le mode du *De Profundis* !

EDMOND MAGNIER.

UNE INTÉRESSANTE EXPÉRIENCE

Une utile entreprise—dont il faut souhaiter la réussite, est signalée par les journaux français. C'est le départ de Rouen pour la Plata du vapeur le *Frigorifique*, complètement aménagé pour le froid, qui va chercher un chargement de viandes fraîches. C'est tout à la fois une question d'application scientifique et d'intérêt public qu'il va réaliser. Ce sera, en effet, le premier navire qui passera l'Equateur avec la température de 0 degré dans sa cale, et la source nouvelle qu'il ouvrirait pour l'alimentation de nos populations, serait, en présence du haut prix de la viande, un véritable bienfait, en cas de réussite.

Tandis que le beefsteak reste à l'état de mythe invraisemblable pour tant de populations dites civilisées, dans les immenses pampas de l'Amérique du S. d., dans les plaines et les herbages de la République Argentine, du Texas, et d'autres gouvernements peu policés, la viande est d'un bon marché fabuleux.

Elle est d'un bon marché si fabuleux que dans ces contrées, où le bouillon Duval n'a eu jusqu'ici qu'un accès des plus restreints, quand on tue un bœuf—et de si beaux bœufs!—ce n'est pas pour lui dérober son gîte à la noix, lui enlever un aloyau ou le débarrasser de son faux-filet. Allons donc! C'est tout simplement pour le désabiller de sa peau et lui extraire ses cornes.

Ainsi, tous les ans, dans les tucris de la Confédération Argentine,—qu'on appelle des *saladeros*, des endroits où l'on sale les cuirs du gros bétail—on abat comme cela environ 1 million et demi de bœufs splendides, rien que pour avoir leurs peaux et leurs cornes.

Chacune de ces bêtes-là pèse en moyenne 250 kilogrammes sur pied, et pourrait fournir à peu près 160 à 170 kilogrammes de bonne viande, si on les découpait avec soin. Eh bien, pas du tout; cette viande, on la jette à l'eau, ou bien on s'en débarrasse d'une manière quelconque, parce qu'on en a trop: c'est une matière-non-seulement sans valeur, mais encore embarrassante.

Comprenez-vous un pareil gaspillage des dons du bon Dieu? Ce n'est pas de leur faute, aux gens qui sont là-bas: ils aimeraient mieux en tirer 75 sous les 100 kil. que d'en engraisser les poissons intertropicaux. Il y aurait bien un moyen, plusieurs, même. Un beau bœuf, dans l'Amérique du Sud, coûte de 10 à 14 dollars; mettons 18 et 20 d.; ce n'est pas le tiers des prix que faisaient ressortir les derniers cours de New York, que j'ai là sous les yeux.

Le moyen, ce serait d'abord de transporter les animaux vivants. Or, ce moyen coûte très cher, les animaux meurent en route avec un ensemble déplorable, et ceux qu'on sauve sont abimés par la traversée, ne font pas de profit.

Un autre moyen, c'est de ne transporter que le poids utile fourni par un bœuf qu'on abat, seulement ses quartiers de viande nets; le trajet est long, et il faut sur l'Océan une chaleur à putréfier tout cela en un clin-d'œil. Mais on sait que le froid conserve les chairs mortes. Un ingénieur de talent, M. Charles Tellier, étudie la question depuis longues années; il vient de faire aménager un navire où les appareils qu'il a inventés maintiennent une température voisine de 0 degré. C'est ce navire, qui s'appelle le *Frigorifique*, qui est part le 23 août pour la Plata. Nous dirons plus tard à nos lecteurs les résultats de l'expérience.

LE RHIN.

Ceci n'est pas un paradoxe.

L'intérêt évident de l'Allemagne est de céder à la France la frontière du Rhin.

Le gouvernement prussien en est resté à la politique mesquine de 1815; il n'a rien appris, rien oublié. Il est convaincu que la France, prospère et puissante, constitue un danger pour l'Allemagne.

Pour se convaincre de la fausseté de ce point de vue, il suffit de constater les changements survenus depuis 60 ans dans les conditions générales de l'Europe et dans les tendances des peuples.

La défiance à l'égard de la France était juste et légitime sous le règne de Frédéric II. Après Léna; Napoléon traita la Prusse avec une âpreté qui blessa profondément l'esprit national. L'occupation de Berlin pendant cinq ans, les exigences inexorables du vainqueur; les énormes contributions de guerre, l'annexion des provinces du Nord à l'empire français ne pouvaient manquer de produire dans tous les cœurs une animosité qui éclata, en effet, lorsque la défaite des armées impériales eut ouvert aux alliés les frontières de la France et le chemin de sa capitale.

Si les alliés eussent partagé la haine prussienne, la France aurait disparu de la carte politique. Le tzar Alexandre comprit mieux que tout autre que l'équilibre en Europe exigeait la reconstitution de la nation française, avec son ancien territoire, son indépendance, son armée réorganisée et sa légitime influence sur le terrain diplomatique.

Le prince de Hardenberg avait à cette époque un rôle analogue à celui que Bismarck remplit aujourd'hui. Nommé chancelier d'Etat en 1810, il participa à la nouvelle organisation de la Prusse et se mit à la tête du parti libéral. Il mena presque toutes les négociations diplomatiques de 1813 à 1815, et assisla au congrès de Vienne, Aix-la-Chapelle, Carlsbad, Troppen, Laibach et Vérone. Dans les dernières années de sa vie, il se montra infidèle à son passé, subit l'influence du parti de la réaction, et laissa inexécutées bien des réformes promises. Il a écrit des *Mémoires* sur les événements de 1701 à 1807; le roi Frédéric-Guillaume III les fit déposer dans les archives de l'Etat avec ordre de ne les publier qu'en 1850. Ils sont encore inédits.

Le prince de Bismarck, qui succède au ministère de Hardenberg, a hérité de son esprit et de sa haine.

C'est un anachronisme, inconcevable de la part de cet homme d'Etat. Hardenberg pouvait nourrir dans son cœur le désir d'abaisser la France, et de prendre la revanche de 1807. Le prince de Bismarck aurait dû voir que les temps étaient bien changés depuis 1815.

La sécurité, du côté du Nord et de l'Est et le développement de la prospérité intérieure, voilà les deux grands intérêts de l'Allemagne contemporaine.

Or, la satisfaction de ces deux intérêts exige, non assurément l'abaissement de la France, mais au contraire l'extension de sa puissance.

La France ne peut obtenir cet agrandissement que par la cession de la rive gauche du Rhin, qui, aujourd'hui comme à l'époque des Césars romains, forme sa frontière naturelle. La restitution du Rhin à la France serait un acte de la plus haute politique.

Sur le terrain diplomatique, l'Allemagne doit empêcher, à tout prix, le rapprochement entre la France et l'empire russe.

Les Slaves sont les Français de l'Est. Les deux races sont attirées l'une vers l'autre par des affinités irrésistibles. La langue, la civilisation, le génie français sont bien plus accessibles et familiers aux Slaves qu'aux Teutons.

Est-ce qu'on espère empêcher le rapprochement par les artifices de la diplomatie vulgaire, ou par des concessions de mince importance? Il serait insensé d'y compter.

L'Allemagne qui n'a rien à craindre de la France, est au contraire menacée de la façon la plus sérieuse par la position inexpugnable qu'on a laissé prendre à la Russie.

Le siège de Sébastopol a coûté trois cent mille hommes et trois milliards. La Russie possède sur la Baltique dix places plus fortes que Sébastopol.

La conquête de la Finlande, laquelle remonte à 1809, et qui a été ratifiée par le Congrès de Vienne, met les trois royaumes Scandinaves à la merci de la Russie, qui les prendra lorsqu'elle le voudra.

Voilà le grand danger pour l'Allemagne et pour l'Angleterre elle-même.

Assurément, ni l'annexion du Holstein, ni la création du

port de Kiel, ni le canal de la Baltique à la mer du Nord ne sont de nature à conjurer le péril, car la Suède et le Danemark ne sont pas moins exposés à l'invasion russe.

Il est évident pour tout homme qui étudie la carte politique, que l'Allemagne n'aura de sécurité, du côté de la Russie, que lorsque les royaumes scandinaves seront inféodés à l'organisation allemande par une alliance stable et même par des conventions militaires. Alors seulement, le Danemark et la Suède n'auront plus à redouter l'envahissement moscovite.

Un tel remaniement de la carte politique ne peut être effectué sans le concours de la France. Ce concours, le gouvernement français ne l'accordera que s'il se trouve indemnisé.

La restitution de l'Alsace-Lorraine ne serait pas un prix suffisant, ni une indemnité proportionnée à l'accroissement que l'empire prussien prendrait au Nord.

La cession des pays situés en deçà du Rhin est le seul remaniement propre à conserver l'équilibre.

C'est donc avec raison que nous avons soutenu, au début de cet article, que l'intérêt majeur de l'Allemagne est d'abandonner à la France les provinces Rhénanes, qui ont été sous sa domination jusqu'en 1814, et ont conservé jusqu'à ce jour nos lois et nos institutions.

La cession du Rhin effacerait les souvenirs de 1870 ; l'intimité serait rétablie entre les deux nations, et la France, qui est si riche, mettrait de grand cœur au service de l'Allemagne les ressources industrielles et financières dont elle dispose.

INDEPENDANCE.

VARIÉTÉS.

LA PAYSANNE EN FRANCE

On rend volontiers, aux vertus du paysan français, un hommage qu'elles méritent ; celles de la paysanne sont rarement mises en lumière ; c'est chez elle, cependant, que l'esprit de l'épargne, l'apreté dans le labeur, qui ont fait la grandeur, qui sont la gloire de nos populations rurales, s'affirment avec une véritable puissance. Ah ! le vaillant soldat du travail que cet être aux traits prématurément fêtrés, au teint corrodé, à la taille épaissie par la maternité, et comme on devient indulgent pour son extérieur, sa grossièreté, ses menus travers, lorsque, comparant l'abnégation instinctive à la quelle celle-ci obéit, avec l'heureuse frivolité de tant d'autres, on songe au sort qui sera le sien sur cette terre, quand on la voit ne devant jamais connaître d'autres joies que celles de la mère de famille, auxquelles se mêlent trop souvent bien des amertumes, destinée à passer humble, ignorée, toujours pliée sous le faix, toujours ferme, dans l'accomplissement de sa tâche, sans laisser derrière elle autre chose qu'un pieux souvenir dans le cœur de son compagnon !

Ce champ, ces champs qu'elle doit dépouiller de leurs forêts d'épis, embrassent souvent un hectare, quelquefois plus. Comparé à ses forces, l'entreprise est gigantesque ; c'est la fourmi entreprenant de vider grain à grain une corbeille. Elle a de l'insecte l'activité froide et le féroc acharnement. La présomption de cet infiniment petit, de cet infiniment faible, vous les prenez en compassion ; retournez la tête, le panier sera vide ; repassez par là, les sillons seront nettoyés. En pareille occasion, la responsabilité qui pèse sur elle, la femme en mesure toute l'étendue ; le pain, c'est aussi le salut ; non pas le sien, celui de tout ce qu'elle aime ; elle n'a plus qu'une pensée, celle de le voir en sûreté dans la grange ; elle en est obsédée, possédée. Dort-elle, tant que se prolonge ce douloureux saurotago ? J'en doute. Bien avant l'aube, elle part surchargée ; sur son dos des faisceaux de liens, l'outil, la bouteille de grès pleine d'eau, quelques vivres ; dans ses bras, le dernier-né, le chérubin, qui poursuit son somme. A ses côtés, devant, derrière, petits garçons, petites filles aux paupières encore bouffies et alourdies, les mains

dans les poches ou sous le tablier, trottinent d'un pas incertain ; ils gravissent le chemin du coteau, entre les haies baignées d'ombre, aux leurs indécises d'un ciel vaporeux, salués par les oiseaux gazouillants, mais fort insensibles à leurs concerts, comme aux charmes classiques de l'aurore, préoccupés, ceux-ci du lit qu'ils regrettent, la mère du fameux champ où il lui tarde d'arriver.

C'est à l'œuvre qu'il faut la voir : vêtue de sa chemise et d'un jupon, coiffée d'un méchant serre-tête, elle s'agenouille dans le sillon ; sciant le blé poignée par poignée, elle s'attaque à cette immensité ; les petits forment les javelles, gourmandés sans relâche par la voix maternelle, sans cesse rappelés au sérieux de leurs rôles que sans cesse ils oublient ; et sans autre aide, au prix d'un travail de dix-huit heures par journée, avançant pouce à pouce dans cette mer d'épis, elle en réalisera la conquête. Insensible à la fatigue, indifférente aux morsures du soleil qui va donner à ses mains, à ses bras, à sa poitrine, à ses épaules, cette teinte d'un rouge de brique qui est la livrée des moissonneurs, rien ne la détourne de sa besogne, rien ne la décide à la ralentir. Baignée de sueur haletante, le souffle manquera quelquefois à sa poitrine desséchée, quelquefois ses doigts endoloris se raidiront ; l'effort auquel elle est en proie à raison de ces défaillances ; le mouvement du poignet enserrant les tiges, celui du fer mordant les chaumes, reprennent réguliers, continus, presque mécaniques. La nuit sera depuis longtemps tombée, les ténébres auront commencé à s'épaissir, les petits auxiliaires se seront endormis à droite, à gauche, sur leurs javelles, et l'infatigable ouvrière poursuivra sa tâche à la clarté des étoiles. Enfin, lorsque, accablée mais non vaincue, elle se décide à ramener sa nichée au gîte, elle fléchit sous le poids de la charge de gerbes qu'elle emporte, prémices du butin qu'elle met à l'abri avec une joie farouche.

Cet épisode de l'existence d'une femme me remet en mémoire une courte légende que me raconta jadis un vieux vigneron. Je ne jurerais pas que son orthodoxie soit irréprochable ; en revanche, elle appréciait fort sensément la valeur morale du travail. Trois femmes parlaient à la porte du Paradis avec le méticuleux saint Pierre. — « Moi, dit la première, j'ai aimé, j'ai consolé les hommes suivant les préceptes d'un certain Père de l'Eglise que l'on appelait Béranger ; puis, comme ma patronne Madeleine, j'ai médité, j'ai jeûné dans le désert. » — Pierre haussa les épaules, et tandis que celle-là s'avavançait effrontément, il la regarda de travers avec la mauve humeur d'un soldat qui n'approuve point sa consigne. La deuxième montra des genoux meurtris, des paupières rougies par les veilles. — « Moi, dit-elle, j'ai prié le Seigneur jour et nuit ! — Hélas ! répliqua l'apôtre, moi aussi j'avais prié avec le divin Maître dans le jardin des Olives, et cela ne m'a point empêché de l'avoir renié trois fois avant que le coq n'eût chanté ! Passez, néanmoins, ma fille. Et vous qu'avez-vous fait sur terre ? demanda-t-il à la troisième, qui était une vieille au dos voûté. — J'ai travaillé, répondit simplement la bonne femme, et en même temps elle montra au portier céleste ses mains calleuses, ses doigts noueux, ses ongles usés jusqu'à leur racine. — A la bonne heure, lui dit saint Pierre, entre hardiment et assieds-toi au premier rang des élus ; tu es certainement celle qui a le moins péché, car le diable n'a jamais trouvé le temps de te parler à l'oreille. »

G. DE CHERVILLE.

LES AÉROLITHES.

La texture des aérolithes est absolument celle d'une roche cristalline ayant fait partie d'une planète qui aura été brisée par sa rencontre avec un autre corps céleste, produisant ainsi des débris cosmiques, une poussière d'ancien monde, qui vient s'ajouter aux mondes nouveaux, réalisant dans l'univers astronomique la même phase que suivent le règne minéral, le règne végétal et le règne animal, où tous les produits nouveaux se forment avec les débris d'existences antérieures.

La création du monde telle qu'on l'enseigne officiellement à nos enfants est le comble de la niaiserie ; elle fait abstraction de l'éternité antérieure en la livrant au néant, tandis que notre raison, s'appuyant sur la toute-puissance de Dieu, conçoit un univers infini existant de toute éternité, et dont chaque partie est soumise à des changements perpétuels aboutissant à sa destruction et à sa transformation ; si bien que l'on peut dire que, de tous les corps célestes

existants aujourd'hui, aucun n'est d'origine éternelle, attendu qu'ils ont tous été formés de débris d'anciens mondes; phénomène qui a été, qui est maintenant et qui sera pendant toute l'éternité à venir, si je puis m'exprimer ainsi, le principe de vie de l'univers.

En raison de la faible portée de notre esprit, nous rapportons tout aux apparences qui nous sont le plus familières; c'est ainsi que les anciens croyaient que la terre était plate, et en limitaient l'étendue à celle du pays qu'ils habitaient. L'usage des grands télescopes, l'astronomie et l'analogie aidant, nous a enfin permis de sonder les cieux. Notre vue y a découvert quelques dizaines de millions d'étoiles, qui, à coup sûr, sont autant de soleils escortés de planètes où la vie organique se déploie à tous les degrés imaginables et inimaginables.

Pour mieux faire comprendre la masse imposante de ce coin de l'univers révélé à nos sens, nous allons faire une comparaison vulgaire. En supposant la halle aux blés remplie jusqu'au sommet de sa coupole de sphères dont la grosseur serait comprise entre celle d'une orange et d'une boule à jouer aux quilles, ces sphères figurant la masse des soleils visibles, si l'on introduisait dans les interstices 100 hectolitres de petites boules d'un diamètre compris entre 1 centimètre et 5 millimètres, on aurait la représentation des grosses planètes; et si enfin on y ajoutait de la même manière un ou deux hectolitres de graine de pavot et de féculé de pomme de terre, on aurait la représentation relative des petites planètes et des satellites; de sorte que dans ce gigantesque amoncellement, notre terre serait figurée par une graine de pavot, et notre soleil par l'une des sphères atteignant la grosseur d'une orange, ce qui est tout l'opposé des idées que les anciens se formaient des mêmes choses.

Parmi les corps célestes lumineux que nous voyons, il y a des nébuleuses qui sont des amas de soleils constituant pour ainsi dire des molécules célestes dans lesquels les soleils jouent le rôle d'atomes. Nos mathématiciens, qui ne savent pas encore calculer le mouvement de trois corps autrement qu'en n'en considérant que deux à la fois, seraient bien embarrassés s'il leur fallait définir la raison de l'équilibre de ces gigantesques constructions, au sein desquelles la chaleur et la lumière, portées à leur paroxysme, ne doivent servir qu'aux réactions du règne minéral.

Ailleurs, cependant, il doit exister des soleils éteints qui depuis des siècles roulent dans la nuit, entraînant à leur suite leurs planètes glacées, sur lesquelles les existences corporelles ont cessé par une cause tout autre. Mais ces exceptions exclusives de la vie, si nombreuses qu'elles puissent être, ne comptent pour rien dans l'infini. Ce qui est trop concentré se disséminera, ce qui est refroidi se réchauffera, en subissant tôt ou tard par le choc une nouvelle conflagration, et c'est précisément ce dont la chute des météorites nous apporte le témoignage.

Astronomiquement parlant, il faut y voir, du petit au grand, un choc planétaire qui, en transformant la force vive en chaleur, porte à l'incandescence un corps glacé. Si l'on admet que les météorites qui tombent sur notre globe la nuit ne sont que des corps interceptés dans leur marche vers le soleil, on reconnaît que leur nombre devrait être multiplié par le chiffre 3 suivi de 15 zéros pour représenter leur totalité se rapportant à la sphère entière, ayant pour rayon la distance qui nous sépare du soleil, en raison du très-minime écran que produit notre sol à cette distance. En tout cas, il est certain que le soleil en recueille pour sa part un nombre prodigieux, et l'idée très-ingénieuse que la conflagration qui en résulte est la cause principale de son alimentation calorifique, qui est admise généralement, est une précieuse conquête de la physique moderne.

Ainsi, malgré l'infini de la matière disséminée dans l'espace à tous les degrés d'étendue il semble y avoir une économie générale pour son ralliement, de manière à en débarrasser de plus en plus les espaces extraplanétaires; c'est là le rôle principal des comètes, ces balayuses des cieux, qui, en voyageant d'un système solaire à un autre, ramassent tous les débris pour en former plus tard une planète. Seulement, dans cet ordre d'idées, il faut bannir des conceptions astronomiques l'intervention des vapeurs, c'est-à-dire de corps gazeux continus, et ne voir dans les étoiles filantes, dans les bolides, dans les météorites, dans les comètes, et dans la lumière zodiacale, que des phénomènes divers d'une même matière qui est la poussière des anciens mondes.

C'est pourquoi il est toujours intéressant d'enregistrer les chutes nouvelles des météorites, avec l'espoir d'y trouver quelque enseignement nouveau.

Dans le mois d'août, M. Daubrée a présenté à l'Académie des sciences deux relations qui se rapportent l'une à une chute d'aérolithes qui a eu lieu près de Varsovie, le 30 janvier, à sept heures du soir, et l'autre près de Casale (Italie), le 29 février, vers 10 heures 40 minutes du matin.

Le premier phénomène débuta, comme d'ordinaire, par l'apparition d'un globe de feu qui, vu de Varsovie, alors qu'il passait au méridien, offrait un diamètre apparent de 15 à 20 minutes; ce globe laissa derrière lui une traînée blafarde qui atteignit 9 degrés de longueur sur 2 degrés de largeur. La lumière du bolide surpassa l'éclat de la lune et passa successivement du vert bleuâtre au rouge foncé.

Il y a lieu de remarquer la grande vitesse du météore; il n'aurait mis que 4" 5 à parcourir une trajectoire qu'on évalue à 29, 6 milles géographiques (195 kilom. 36) et aurait fait ainsi 6,6 milles à la seconde (49 k. 711); il se dirigeait du sud-ouest au nord-est.

Après deux explosions extrêmement intenses, qui se terminèrent par une série de coups comparables à un feu de file bien nourri ou au roulement prolongé du tambour, on entendit des sifflements, dus au rapide passage des pierres à travers l'air.

Ces pierres se distribuèrent sur une superficie de 16 kilomètres carrés, de forme elliptique, dont le grand axe était parallèle à la direction du bolide, et ici, comme je l'ai constaté pour la chute d'Orgueil (14 mai 1864), les plus grosses pierres étaient à l'avant de l'ellipse. D'après la notice de la haute école, on voit en effet que les pierres trouvées à Obyrta (point extrême de l'ellipse vers le sud-ouest) pesaient 100 grammes en moyenne; à Cielkow, 200 grammes; à Gostkow de 400 à 800 grammes; enfin, à Sielec (point extrême vers le nord-est), de 1 kil., 2 à 1 kil., 6. Une pierre de 4 kilogrammes, l'une des plus grosses de la chute, atteignit le village de Rzewnic, situé à 3 kilomètres de Sielec, dans la direction nord-est."

Ce qui précède est extrait textuellement de la narration du phénomène par M. Daubrée, qui est trop étendue, ainsi que celle se rapportant aux météorites d'Italie, pour les transcrire ici en totalité. M. Daubrée a eu à sa disposition 942 pierres de cette chute; il pense qu'on en a recueilli plus de 3,000. La plus grosse pèse 7 kilog., tandis que le poids moyen des 942 météorites s'est trouvé de 67 grammes 5.

Toutes ces pierres sont revêtues de leur couche vitrifiée caractéristique; ce qui est fort étonnant si l'on remarque que leur vitesse en arrivant à terre n'était pas très-grande, puisque la plupart sont restées à la surface de la glace sans la perforer. On peut voir une collection de ces météorites au musée d'histoire naturelle.

Voici quelques passages de la narration de la chute d'Italie :

"Le 29 février, vers 10 h. 40 m. du matin, tandis que le ciel était chargé çà et là de nuages, on entendit, dans diverses localités de l'arrondissement de Casale, une forte détonation que l'on pourrait comparer à la décharge d'une pièce d'artillerie de gros calibre, ou encore à l'éclat d'une mine. Elle fut suivie, après un intervalle de deux secondes, d'une autre détonation résultant de deux détonations distinctes, qui se succédèrent de manière que la deuxième semblait être la continuation ou le prolongement de la première.

"Cette deuxième détonation fut dans sa première période moins forte que la précédente; mais elle se renforça dans sa seconde période, et devint plus intense que la première. La dernière détonation fut suivie d'un retentissement prolongé, semblable à une décharge successive, ou au bruit lointain de la mousqueterie, ou encore au petillement du feu dans le bois sec. La durée de ce bruit n'alla pas au delà de deux secondes. Toutes ces détonations furent entendues jusqu'à Alexandrie, qui est à la distance d'environ trente-deux kilomètres de Villeneuve.

"Ce fracas aurait encore lorsqu'on aperçut, à une hauteur considérable au-dessus du sol, une masse de forme irrégulière enveloppée dans une atmosphère de fumée, ce qui la rendait semblable à un petit nuage. Elle laissait derrière elle une longue traînée de fumée. D'autres virent distinctement, et même à une grande hauteur, non une, mais plusieurs taches semblables à de petits nuages, qui disparurent presque à l'instant. Ces météores se dirigeaient sensiblement du nord-ouest au sud-est."

Ces météorites sont, il paraît, tombés en grand nombre, mais elles se seront enfoncées dans la terre, et la pluie qui est survenue presque aussitôt en aura effacé la trace. On en a recueilli quelques-unes qui présentent chacune plusieurs kilogrammes. L'une de ces météorites s'est brisée en menus morceaux en venant frapper sur le pavé en face d'une auberge de Motta-di-Conti, à trois kilomètres des autres fragments détérrés.

Quant à leur composition, les météorites de ces deux chutes se rapprochent du type ordinaire, pierreux, où sont disséminés des grains métalliques renfermant du fer allié au nickel, avec traces de chrome, la silice et la magnésie formant la partie dominante de la portion pierreuse.

M. A. GAUDIN.

ECHOS DE LA MODE.

New York, le 8 septembre 1876.

Les modes d'automne ne sont pas encore très connues, pourtant nous allons soulever un petit coin du voile qui les cachent à tous les yeux. Cette indiscrétion nous est permise, à nous qui sommes forcées de donner les nouvelles.

La mode qui nous dirige, est parfois très originale, et il sera bon de protester contre la platitude outrée de bien des costumes élégants: il faut ajouter que les dames de bon goût, ne se montrent pas en public avec ces mises risquées. La tunique doit être serrée assez pour être gracieuse; mais non au point d'empêcher de marcher. Les tuniques se boutonnent derrière sont toujours en vogue, surtout pour les toutes jeunes filles; les plis plats très fins et le velours seront assez de mode.

Les couleurs qui doivent relever les teintes foncées seront: la couleur crème tirant légèrement sur le vert, et le crème ne tirant pas sur le vert mais plus foncé que celui du jour; ces teintes seront portées de préférence combinées avec le vert Russe, le vert bronze ou le brun bronzé; le bleu marin et le rouge cardinal seront aussi très en vogue.

Comme étoffe, la faille, le crêpe de Chine pour tunique et les grenadines canevassées en soie couleur crème font des toilettes extrêmement élégantes. Les dentelles blanches dont on se sert pour orner, sont les valenciennes, les malines, la guipure et la dentelle de Burgos. Rien n'est plus saillant pour une toute jeune femme que ces gracieuses garnitures.

On fait toujours de charmantes tuniques en entre-deux de guipure blanche entremêlée d'entre-deux de guipure noire, avec nœuds de faille noire pour relever la tunique dernière; avec ce genre on peut mettre la jupe de la nuance que l'on veut.

Les chapeaux d'automne seront couverts de plumes et de vrais fouillards fleurs; les formes relevées sur un côté de la tête. Le turban tout en plumes avec un long voile cardinal, et les chapeaux avec des brides très longues attachées sous le menton seront aussi de mode; des o'seaux entiers sont posés sur le fond des chapeaux; les merles blancs, les plumes de paons, de boules d'Indes, de canards et du coq Russe sont emportées en grande quantité. Le volours sera aussi de mode et préférable au feutre.

Le col plat en fine toile d'Irlande est toujours bien porté; on l'embellit en y ajoutant un beau nœud en dentelle, ou un jabot coquillé. Pour soirée ou réunion, le fichu en valenciennes ou mouseline, mêlé de crêpe de Chine, fleurs ou rubans, fait une toilette ravissante.

Comme confections, le paletot Louis XIV avec garniture de dentelle mêlée de nœuds de faille. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet n'ayant pas encore de renseignements sérieux à cette saison.

Pour voyage, le manteau Ulster: il est légèrement pris à la taille et tombe jusqu'au bas de la jupe, les devants croisés se boutonnant du haut en bas avec un double rang de boutons; une pèlerine pointue se met seulement devant, prenant dans les coutures des épaules, et finissant dans les coutures du dessous du bras; cette pèlerine ne se joint pas par-devant.

Les écharpes en crêpe de Chine de toutes couleurs, mais en noir surtout, garnies d'effilés en soie, font de charmants vêtements. Ces écharpes ont deux yards et demie sur une demie yard de largeur; on peut les mettre en burnous, en tablier et en fichu noué devant.

Les coiffures sont des plus simples: plus de nattes ou bandeaux empruntés. On tend à les faire descendre en enfermant simplement les cheveux dans un filet de soie de la même teinte avec un nœud

de ruban à la hauteur du cou. Cette mode ne pourra guère durer; elle est des plus incommodes et perd en peu de jours le dos des robes: du reste, ce n'est pas habillé.

Les gants en peau de Suède, teintes assorties au costume, sont à la mode.

(L'Echo des Deux-Mondes.)

CHOSSES ET AUTRES.

—Certains commis sont gouailleurs.

—C'est là leur moindre défaut.

—Un de ces messieurs, qui croiraient manquer d'esprit s'ils n'étaient quelquefois impolis, disait, l'autre jour, chez Merrill, à une habitante qui lui demandait du ruban violet:

"Nous n'avons pas de ruban violet; mais voici du ruban bleu; imaginez-vous qu'il est violet et cela fera tout aussi bien votre affaire."

"C'est bon, reprend l'habitante; mesurez m'en quinze verges." Le ruban mesuré et enveloppé, elle le prend, le met dans sa poche et se dirige vers la porte.

"Eh bien! dit le commis, et mon paiement? Est-ce que les gens ne paient pas ce qu'ils achètent par chez vous?"

"Votre paiement?..... reprend la paysanne. Eh! Eh! imaginez-vous que vous êtes payé et cela fera tout aussi bien votre affaire."

Hilarité inextinguible des assistants, commis et acheteurs.

Le maître survenant et s'étant informé de la cause de la joie générale: "Vous avez bien répondu, madame, dit-il à la pratique de campagne; gardez ce ruban, monsieur qui vous l'a vendu le paiera pour vous. Mais j'espère que nous aurons l'avantage de vous revoir."

"Eh! Eh! sans doute, monsieur, sans doute; j'aurais bien tort de ne pas revenir chez un marchand chez qui l'on a le ruban à si bon marché. Eh! Eh!"

Nous donnerons, au prochain numéro, le nom du commis facétieux.

* *

—Un corps savant,—nous ne disons pas que ce soit l'Académie des sciences,—a failli être saisi d'une question nouvelle, le problème de l'évaporation nocturne.

Voici les faits:

Un savant, auteur de plusieurs découvertes, souffrait depuis quelque temps de maux d'estomac. Un de ses amis, prince de la science, lui conseilla de boire chaque matin une tasse de lait froid.

Pour boire ce breuvage plus frais, il posa la tasse pendant la nuit sur le bord de sa fenêtre. C'était pendant la pleine lune.

Ici un phénomène bizarre se manifesta. Le matin, la tasse était vide. Le savant, étonné, recommença l'expérience. La tasse fut vide le second matin comme le premier.

Le savant se frappa le front et crut avoir trouvé une nouvelle loi de la nature. Après une série de travaux, où le thermomètre et le baromètre jouaient un rôle important, il rédigea un volumineux travail sur l'évaporation nocturne des liquides.

Il l'avait déjà lu à quelques intimes, lorsqu'il eut la douleur de surprendre une nuit un chat, qui lappait précisément dans la tasse de lait.

L'évaporation nocturne était due à une cause qu'il n'avait pas soupçonnée.

* *

—Il y a longtemps que nous n'avons rien cité des publications matrimoniales.

Voici ce que nous trouvons dans les dernières:

"M. Dulapin, 4, faubourg Montmartre, épouse Mlle. Fricassée, même maison."

A la place de M. Dulapin, comme je me méfierais.

* *

—A la Morgue:

Un bonhomme au nez enluminé et aux allures allumées passe et entre avec un camarade.

Ils regardent.

Et l'ivrogne montrant les dalles à son copain :

—Tu vois où que ça conduit de boire de l'eau.

* * *

DEUX MARIAGES "INTER POCULA."—"Il ne faut jamais badiner avec le..... mariage." Un honorable maire d'un petit village de la Suisse vient de l'apprendre à ses dépens. Il y a quelques jours, des bohèmes avaient pris leurs quartiers près d'Ursenswillern.

Un soir, deux jeunes filles de la bande se présentaient dans la taverne où tous les matadoses du village, y compris le maire, étaient en train de boire. Deux des plus galants proposèrent aux bohémiennes de les épouser. Elles ne se le firent pas dire deux fois. "To, e-là" répondirent-elles à leurs fiancés improvisés.

Le maire proposa ses bons offices et la cérémonie eut lieu, séance tenante, dans toutes les formes voulues par la loi. Les Bohémiennes se prétendent aujourd'hui bel et bien mariées, et la question a été portée devant la juridiction compétente par leurs parents. Ce qu'il y a de plus plaisant ou de plus grave, c'est que l'affaire est compliquée de bigamie. Les deux époux "malgré eux" sont déjà mariés et pères de famille. "Rira bien qui rira le dernier," sont en droit de répondre aux galants les deux Bohémiennes.

NOUVELLES DIVERSES.

—NOUVEL OUVRAGE.—Nos remerciements à A. N. Montpetit, écrivain, pour l'envoi d'un volume intitulé: *Mes Rimes*, par Elzéar Labelle.

Dans un prochain numéro, nous apprécierons cet ouvrage qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du luxe avec lequel ce livre est fait.

—Nous accusons aussi réception de *l'Echo des Deux-Mondes*, nouveau journal hebdomadaire français, publié à New-York, lequel aurait pu se dispenser d'attaquer le *Réveil* dès son premier numéro.

—On écrit de Rhodes au *Messager d'Athènes*:

Nous sommes sous le coup d'un désastre affreux. Un incendie a éclaté à l'endroit où se trouvent les plus grands dépôts de marchandises, dans la forteresse de la ville. Plus de cent magasins et boutiques sont devenus la proie des flammes. Mais à toutes les horreurs du sinistre sont venus se joindre les soldats turcs de la garnison. Accourus pour combattre le feu, ils ont pensé que leur temps serait beaucoup mieux employé à opérer..... pour leur propre compte, le sauvetage des magasins et à alléger les pauvres chrétiens qui cherchaient à sauver leurs effets et leurs marchandises.

De ma vie je n'ai assisté à plus hideux spectacle. Rien de plus révoltant que la vue de soldats dévalisant les gens qu'ils sont venus secourir, pillant les maisons qu'ils sont venus sauver. On est allé jusqu'à les soupçonner d'avoir mis exprès le feu pour avoir l'occasion de piller les boutiques.

La plupart des victimes de ce sinistre sont des Grecs. Un grand nombre, hier encore riches ou dans l'aisance, se trouvent aujourd'hui dans la misère. On ne peut se faire encore une idée exacte du désastre.

On m'a dit, mais je n'ajoute pas foi à ce bruit, qu'une enquête est ouverte contre les soldats turcs qui ont pillé au lieu d'aider les sinistrés à sauver leurs effets. Je ne crois pas qu'on les punisse. En pays musulman, ces faits se reproduisent si souvent que le feu est beaucoup moins à craindre—et l'on sait les ravages qu'il commet—que les secours des soldats turcs.

—Une lettre que le *Memorial diplomatique* reçoit de Rome donne des renseignements intéressants sur la santé du cardinal Antonelli.

Il est désormais certain que l'illustre secrétaire d'Etat qui, pendant plus d'un quart de siècle, a dirigé la diplomatie apostolique, se trouve dans des conditions physiques très-attributives. Il s'était accommodé de la goutte, qui le faisait cruellement souffrir et qui

pendant n'avait aucun caractère menaçant; mais, depuis quelque temps, une nouvelle maladie l'a atteint; une maladie qui, à Rome, à cause de l'humidité de la température, cause des souffrances terribles et pardonne rarement lorsqu'elle s'empare d'une personne très-âgée et fatiguée par le travail intellectuel. Le cardinal souffre d'une maladie nerveuse qui lui cause des crises très-dououreuses, surtout lorsqu'en dépit des recommandations affectueuses de ses médecins, du Pape et de son entourage, il veut se livrer au travail. Dernièrement ayant voulu se rendre chez le Pape pour l'entretenir d'une affaire importante, il fut pris d'un évanouissement et on dut le transporter en litière dans sa chambre. Depuis cette crise, il est considérablement abattu et il est sujet au délire.

—La *Fraternité* nous apprend que le commandant du corps d'armée de Besançon le duc d'Aumale doit donner cet automne des grandes fêtes militaires où tous les officiers de l'armée de Paris et de Versailles, à partir du grade de capitaine, seront invités successivement.

C'est une innovation dans les invitations militaires, car ordinairement de tels égards n'étaient dus qu'aux officiers supérieurs.

Ce qui donne foi à ces assertions, c'est qu'une véritable armée de tapissiers, de peintres, voire même de doreurs, a envahi l'hôtel ducal du faubourg Saint-Honoré et la demeure princière de Chantilly, où l'on est en train de remettre tout à neuf. Tantôt ce sera chasse à courre à Chantilly, suivie de fêtes vénitienes, tantôt grand dîner au faubourg Saint-Honoré.

Un fabricant de meubles artistiques a reçu à lui seul une commande qui dépasse 180,000 fr.

Ce mobilier est commandé en vue de la visite de l'impératrice du Brésil, qui doit passer cet automne, quelques jours à Chantilly.

On sait que les princes d'Orléans sont alliés aux souverains régnants du Brésil, le prince de Joinville ayant épousé la princesse sœur de don Pedro II.

—Une commune des environs de Paris vient d'être le théâtre d'une catastrophe aérienne.

Aujourd'hui, nous pouvons donner sur cette triste scène, les renseignements les plus complets.

Un ballon avait été lancé à la fête d'Issy; il était monté par MM. Triquet, père et fils. Triquet fils, acrobate, avait été chargé de faire en l'air des exercices et des tours de trapèze.

L'ascension a été inaugurée dans les meilleures conditions; le ballon s'éleva avec une lenteur calculée, pour que les exercices acrobatiques du jeune Triquet restassent visibles pendant un certain temps.

Un coup de vent changea tout à coup l'allure du ballon, alors suspendu sur Bagneux, et se dirigeant sur la plaine de Montrouge, le long de la voie militaire. Le ballon se trouva rabattu, et les passants et les curieux purent voir qu'un drame sinistre se préparait au-dessus de leurs têtes.

Il était à peu près six heures et demie. Le ballon avait été jeté contre la suifferie qui est située entre Bigneux et le Grand-Montrouge, hors barrière.

Le fils Triquet, qui s'était aperçu du changement de temps et du péril couru par le ballon, avait voulu descendre dans la nacelle. Quand il fût là, le père lui cria:

"Saute à terre!"

Le fils se précipita sans entendre la seconde recommandation trop tardive du père qui disait à son fils de détacher la corde dont ses reins étaient liés.

Pour qu'aucun accident ne fût à craindre, l'acrobate, en effet, s'était mis une corde à la ceinture, et cette corde se rattachait au ballon entre les mains du père, qui n'a pu parvenir à en défaire les nœuds.

Le ballon dominait, à ce moment, la suifferie, et agité par le vent, poussé de côté et d'autre, il balançait dans l'air le corps du malheureux garçon, et le heurta violemment contre les murs.

C'est là le premier acte de ce déplorable événement.

Voici le second:

Le père, pour sauver son fils, qu'il voyait flotter au-dessous de lui, jeta du lest et le ballon remonta un moment. Le père se mit alors à retirer les cordes, mais le ballon fut de nouveau rabattu, et alla, heurtant de ci, de là, s'échouer contre un de ces acrotères meuliers dont cette plaine est hérissée.

Le vent le prit et le reprit et l'aurait enlevé de nouveau et porté au loin, si les cris d'horreur jetés de tous côtés par les passants éperdus—et qui tout courant suivaient ce drame—n'eussent déterminé quelques sauveteurs à s'élancer, au risque de leur vie, sur le ballon, qui menaçait les deux infortunés enfermés dans la nacelle, et toutes les personnes qu'il rencontrait à son passage sur le sol qu'il labourait.

Dans le trajet tempétueux du ballon traîné contre terre et ensuite soulevé dans l'air, le corps du fils Triquet fut aplati contre une pierre des Hautes-Carrières.

C'est alors qu'un homme se dévoua, et, saisissant la corde, fut lui-même longtemps balayé contre le sol. Il parvint enfin à l'enrouler autour d'un arbre, et fut même pris entre l'arbre et la corde, qui a failli lui soier la main.

Un autre homme courageux se jeta sur lui, le saisit, le retira, et tous les deux ayant bien fixé la corde à l'arbre, on s'occupait de sauver les deux acrobates.

Les fils Triquet était meurtri, aplati, brisé, et n'avait plus l'apparence de la vie. On le transporta chez un marchand de vin, et on s'occupait d'écarter le père de ce spectacle horrible. Il était dans un tel état de faiblesse et d'évanouissement qu'on put l'éloigner sans peine, et même lui cacher la mort de son enfant.

Le jeune Triquet avait dix huit ans.

POÉSIES.

PAYSAGE.

Perdu sur la montagne, entre deux parois hautes,
Il est un lieu sauvage au rêve hospitalier,
Qui, dès le premier jour, n'a connu que peu d'hôtes ;
Le bruit n'y monte pas de la mer sur les côtes,
Ni la rumeur de l'homme : on y peut oublier.

La liane y suspend dans l'air ses belles cloches
Où les frelons, gorgés de miel, dorment blottis ;
Un rideau d'aloès en défend les approches ;
Et l'eau vive qui germe aux fissures des roches
Y fait tinter l'écho de son clair cliquetis.

Quand l'aube jette aux monts sa rose bandelette,
Cet étroit paradis, parfumé de verdeurs,
Au devant du soleil, comme une cassolette,
Enroule autour des pics la brume violette,
Qui, par frais tourbillons, sort de ses profondeurs.

Si midi, du ciel pur, verse sa lave blanche,
Au travers des massifs il n'en laisse pleuvoir
Que des éclats légers qui vont, de branche en branche,
Fluides diamants que l'une à l'autre épanche,
De leurs taches de feu semer le gazon noir.

Parfois hors des fourrés, les oreilles ouvertes,
L'œil au guet, le col droit, et la rosée au flanc,
Un cabri voyageur, en quelques bonds alertes,
Vient boire aux cavités pleines de feuilles vertes,
Les quatre pieds posés sur un caillou tremblant.

Tout un essaim d'oiseaux fourmille, vole et rôde,
De l'arbre aux rocs moussus, et des herbes aux fleurs :
Ceux-ci trempent dans l'eau leur poitrail d'émeraude ;
Ceux-là, séchant leur plume à la brise plus chaude,
Se lustre d'un bec frêle aux bords des nids siffleurs.

Ce sont des chœurs soudains, des chansons infinies,
Un long gazouillement, d'appels joyeux mêlé,
Ou des plaintes d'amour à des rires unies ;
Et si douces, pourtant, flottent ces harmonies,
Que le repos de l'air n'en est jamais troublé.

Mais l'âme s'en pénètre ; elle se plonge, entière,
Dans l'heureuse beauté de ce monde charmant ;
Elle se sent oiseau, fleur, eau vive et lumière,
Elle revêt sa robe, ô pureté première !
Et se repose en Dieu silencieusement.

LECONTE DE LISLE.

LA MORT ET L'AMOUR.

Après avoir fini le monde,
Voyant l'homme souffrir, un jour
Dieu fut pris de pitié profonde :
Il créa la Mort et l'Amour.

« Allez, consolez les misères,
Soyez remède à tous les maux ;
Dit-il. J'ai fait de vous deux frères :
L'Amour et la mort sont jumeaux ! »

Et marchant l'un auprès de l'autre,
Ils allèrent en liberté,
Accomplissant l'œuvre d'apôtre,
Qu'espérait d'eux l'humanité.

Pour guérir le monde où nous sommes,
Faisant leur éternel chemin,
Ils allaient à travers les hommes,
Tenant leurs carquois à la main.

D'où les flèches sortaient sans cesse,
Ne frappant jamais au hasard :
Donnant l'Amour à la jeunesse,
Apportant la Mort au vieillard.

Or, par un soir d'été superbe,
Se sentant fatigués tous deux,
Séduits par la fraîcheur de l'herbe,
Qui montait yivace autour d'eux,

Bercés par la brise qui pleure,
Le front tourné vers l'Orient,
L'Amour et la Mort pour une heure,
S'endormirent en souriant.

Le temps passait. La lune blanche
Eclairait leurs traits radieux.
Un chêne avait courbé sa branche,
Pour en couvrir les jeunes dieux !

Et leurs carquois, dans l'herbe sombre,
Semblaient plus lumineux encor :
Comme des vers-luisants sans nombre
Y scintillaient les flèches d'or.

Tout à coup, dans cette nuit pleine
De parfums âcre et charmeurs,
Un lion rugit dans la plaine,
A quelques pas des deux dormeurs.

Ils s'éveillent troublés, et vite
Ramassant leurs carquois, ils vont
S'apprêter à prendre la fuite
Dans les sentiers du bois profond :...

Mais l'effroi les tient, leur main tremble,
Les armes tombent de leurs doigts,
Voilà que se mêlent ensemble
Les flèches d'or des deux carquois.

Comment pouvoir les reconnaître ?
Elle se ressemblaient si bien,
Qu'en les regardant, chaque maître
Ne sut pas distinguer son bien ;

Lors faisant chaque part égale,
Ils les partagrèrent entre eux....
—C'était donc une loi fatale
Que l'homme ne fût pas heureux.

Car, depuis, notre vie est faite
Selon les caprices du sort,
Et les flèches que l'Amour jette,
Hélas ! donnent souvent la Mort !

ALBERT DELPIT.

HECTOR PAGEAU

SEUL AGENT

POUR LES MACHINES A COUDRE

RAYMOND,

No. 92, RUE ST. JEAN,
HAUTE-VILLE.

A toujours en mains un grand assortiment d'AIGUILLES pour toutes sortes de Machines à Coudre.

Québec, 24 juin 1876.—1m.

VINS, LIQUEURS !!

Vins de la Maison Duclos Freres
BORDEAUX.

Nazaire Turcotte

MARCHAND DE VINS ET LIQUEURS, EN GROS
RUE DALHOUSIE.

Vient de recevoir directement de Bordeaux par le *Truch*, du vin français rouge et blanc, en bouteilles et demi-bouteilles, ainsi qu'en fûts, par barriques et demi-barriques, aussi, de l'absinthe Suisse, du Vermouth, etc.

Les vins blancs, de qualité exceptionnelle, se composent surtout de Sauterne et de Barsac.

Le *Strettheypey*, autre navire français, veu de la Charante, a apporté aussi une uoe cargaison de cognac en fûts et en caisses de la fameuse maison **QUANTIN & CIE.**

Ces vins et liqueurs sont en vente dans les principales maisons de la Cité.

Québec, 10 juin 1876.

Au Bloc Brunet

COIN DES

Rue St. Joseph et de la Chapelle,
ST. ROCH.

L. N. HENault

Marchand de Nouveautés

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public que son importation du printemps est maintenant reçue et que tous les départements de ses magasins sont au grand complet.

SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX,
FLEURS,
ÉTOFFES A ROBES
ET A COSTUMES,
ETC., ETC.
DRAPS, TWEEDS, ETC.

Une visite est respectueusement sollicitée.

L. N. HENault.

Québec, 27 Mai 1876.

W. M. McDONALD

Nos. 56 et 58

Rues Couillard et St. Jean,
HAUTE-VILLE, QUEBEC.

Spécialité d'ouvrages en peinture faits à la campagne.

M. McDonald désire attirer l'attention des personnes de la campagne au sujet des ouvrages en peinture qu'elles ont à faire faire.

M. McDonald a constamment une trentaine d'hommes expérimentés et très-habiles employés à ce genre d'ouvrage, dans différentes paroisses, etc., etc.

M. McDonald prie les résidants de la campagne de bien vouloir lui faire une visite avant de faire exécuter leurs commandes par des personnes sans expérience, ignorant les nouveaux styles qui peuvent être introduits tous les jours.

Importateur et Marchand

DE

TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES,

VITRES, MASTIC,

VERNIS. PINCEAUX, Etc., Etc.

M. McDonald saisit l'occasion de la présente pour annoncer à ses pratiques de la ville qu'ayant à son emploi des ouvriers des plus expérimentés, il est prêt à exécuter toute commande, telles que: Peinture de maison et d'enseigne, simple et corative; Peinture à Fresque, Tapissage, Vitrage et tout ce qui concerne cette branche de commerce, le tout fait dans le dernier goût sous le plus court délai et à des conditions libérales.

W. M. McDONALD,

Québec, 12 août 1876.

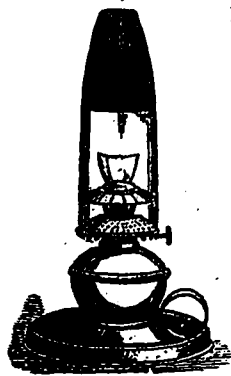
Peintre.

F. O. Vallerand

IMPORTATEUR,

Cote Lamontagne, et 14 rue Notre-Dame,
BASSE-VILLE.

LAMPES, FANAUX, VERRERIES



Québec 27 Mai 1876.

Huile de Charbon,
Pétrole,
Kerosene.
Benzine,
Huile pour Machines,
Huile Noire.

AUSSI:

Globes,
Cheminiées,
Abat-Jour,
Mèches,

ET AUSSI

Tous les articles nouveaux et améliorés dans ce genre.

PROGRES!

NOUVEAUX MAGASINS

DE

CHAUSSURES

AU

No. 260, Rue St. Joseph,

Vis-à-vis chez Frs. Laflamme, boulanger,

ET

No. 60, Rue du Pont,

ST. ROCH.

M. Geo. Binet

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable de

Chaussures fines et de travail

De la plus grande élégance et de la première qualité qu'il vendra

A TRÈS-BON MARCHÉ.

Il est aussi prêt à recevoir des COMMANDES pour des ouvrages de toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures,

Les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers;

Je tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société **CAMPBELL & BINET**, du faubourg St. Jean.

Les chaussures saivantes seront toujours en mains, telles que:

BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants;

BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

Québec, 9 septembre 1876.—4 mois.

**EMILE JACOT,**

IMPORTATEUR

— DE —




MONTRES ET BIJOUX FINS.

ARGENTERIES ET PENDULES,

ETC., ETC., ETC.

No. 37,  No. 37,RUE de la COURONNE,
ST. ROCH, QUÉBEC.

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres, en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT  AGENT

Pour les célèbres lunettes brevetées de Black.

Québec, 27 Mai, 1876.—2m

J. & W. REID

No. 40, Rue St. Paul, Québec.

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier Goudronné pour couvertures de maisons.

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

Sacs de papier fait à la machine, pour épiceries et nouveautés, de toute qualité et de toute grandeur.

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre.

Enfin toutes sortes de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID,

Québec, 18 juin 1876.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE,
QUÉBEC.

(BÂTISSÉ STADACONA.)

Québec, 27 Mai, 1876.—4f

VIN DE
QUININE
DE
CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,
Les dépressions morales,
La dyspepsie,
La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES
Contrefaçons à bon Marché
Qui ne contiennent
NI QUININE,
NI SHERRY.

Le seul vin de Quinine véritable est
celui de

CAMPBELL

Nous n'avons rien à faire avec ces
imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T.
LeDroit, J. B. Z. Dubeau et Gingras &
Langlois.

Québec, 3 juin 1876.—6m

Edward Carbray

PAPETIER

No. 62, Rue St. Paul, Basse-Ville,
QUÉBEC.

SACS DE PAPIER,

BOITE EN CARTON,

BOITE A THÉ EN CARTON,

PAPETERIE,

FICELLE,

CORDAGE,

ETC., ETC.

L'assortiment est maintenant au com-
plet.

Une visite est respectueusement
sollicitée.

Québec, 10 juin 1876—1 m.

DUQUET & CIE.

Horlogers et Bijoutiers,

NO. 1  NO. 1RUE DE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE,
QUÉBEC.

Ont constamment en main un des meilleurs
assortiments de montres en or et en argent, bi-
jouteries et orfèvreries de toutes sortes.

Québec, 27 Mai, 1876.—1m.

A. LAPOINTE,
CHAPELIER ET MANCHONNIERCoin des rues Des Fossés et du Pont,
ST. ROCH.

On trouvera toujours à cet établissement
un assortiment des plus complets en Chapeaux
de Satin, de Feutre, de Paille et de tout autre
genre. Chapeaux de toutes sortes réparés avec
soin et promptitude.

La seule manufacture de chapeaux à Québec.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Québec, 27 Mai 1876—1m.

LE REVEIL

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAIT LE SAMEDI.

Bureaux, 30, Rue St. Louis,

QUÉBEC.

Abonnements pour le Canada.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de
chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00

Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les États-Unis et l'Europe.

Pour l'année..... \$3.50

Pour 4 mois..... 1.25

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois.....\$0.75

Pour 3 mois..... 2.00

Pour 6 mois..... 3.00

Pour l'année..... 4.00

Chaque ligne additionnelle..... 0.10

Québec, 27 Mai 1876.

Imprimé et publié par A. Bales, propriétaire et ré-
dacteur-en-chef, 30, rue St. Louis, Haute-Ville,
Québec.